

FONDS DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

ANALYSE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL SURVENUS DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION EN 2006 Janvier 2008

Préambule

La totalité des données en accidents du travail proviennent de la Banque de données du Fonds des Accidents du Travail (F.A.T.). Depuis le 1^{er} janvier 2005, un nouveau mode de transfert des données entre les organismes assureurs et le FAT est en application dans le cadre du projet LEA. Celui-ci implique la transmission des données par flux électroniques avec un apport d'informations provenant de la Banque carrefour de la sécurité sociale. Par ailleurs, de nouvelles variables décrivant le processus accidentel ont été introduites dans le cadre de l'harmonisation européenne des données sur les accidents du travail. Ces deux évènements ont créé une discontinuité par rapport au passé et de ce fait ont rendu non comparables certaines données entre les années actuelles et celles des années antérieures à 2005. Il convient en outre de relever l'utilisation des nouvelles nomenclatures des natures et sièges des lésions introduites dans le code du Bien-être au travail par l'AR du 24 février 2005 (MB 14/03/2005) avec effet au 1^{er} janvier 2006.

Le point de départ de la collecte des données reste cependant toujours la déclaration d'accident du travail reçue par les organismes assureurs agréés auprès desquels tous les employeurs sont tenus de s'assurer. Les employeurs ont également l'obligation de déclarer tous les accidents survenus au travail ou sur le chemin du travail à leur organisme assureur qui les transmet au FAT. Ce sont ces assureurs qui indemnisent les victimes d'accidents du travail ou d'accidents sur le chemin du travail pour le secteur privé.

Les données accidents du travail sont complétées par des données relatives à l'emploi et à la taille des entreprises fournies par l'Office National de la Sécurité Sociale (O.N.S.S.).

Les données de la Banque de données du FAT sont donc représentatives du secteur de la construction (Nace 45). Il convient de rappeler ici que le Nace 45 comprend certains sous-secteurs qui ne relèvent pas de la commission paritaire 124 de la construction.

Définitions préalables

On entend par:

♦ Suite des accidents

- Cas sans suite (CSS): tout accident sans incapacité de travail réparé exclusivement par des frais médicaux et/ ou une perte de salaire payée pour le jour de l'accident.
- o **Incapacité temporaire (I.T.)** : tout accident entraînant une incapacité temporaire de travail mais pour lequel une guérison du cas sans séquelle est prévue. Des frais médicaux peuvent aussi être payés comme dans les cas suivants.
- o **Incapacité permanente (I.P.)**: tout accident ayant probablement des séquelles permanentes. Cet accident a ou n'a pas eu de période d'incapacité temporaire partielle.
- Accident mortel : Tout accident entraînant la mort, immédiate ou non, de la victime.

♦ Indices de fréquence et de gravité

o **Le taux de fréquence (T.F.)** : c'est le nombre d'accidents par million d'heures prestées. Il est égal au nombre d'accidents (d'une incapacité temporaire d'un jour au moins ou mortels) multiplié par 1.000.000 et divisé par le nombre d'heures d'exposition aux risques.

Le nombre d'heures d'exposition au risque est extrapolé à partir du nombre de travailleurs équivalents temps plein renseignés par l'ONSS (situation au 30 juin). Le mode de calcul est le suivant : nombre d'équivalents temps plein multiplié par 229 jours et 7,6 heures.

- o <u>Le taux de gravité réel (T.G.)</u>: ce taux est égal au nombre de journées calendrier réellement perdues multiplié par 1.000 et divisé par le nombre d'heures d'exposition aux risques.
- Le taux de gravité global (T.G.G.): ce taux est égal à la somme de journées calendrier réellement perdues et du nombre de journées d'incapacité forfaitaire multiplié par 1.000 et divisé par le nombre d'heures d'exposition aux risques. Pour le calcul du nombre de journées forfaitaires, la somme des taux d'incapacité est multipliée par 75 et les accidents mortels par 7.500.
- <u>% privé</u>: Ce taux représentant le pourcentage d'accidents du travail du secteur privé (année 2005) selon l'élément analysé.

♦ Les variables

- Le type de travail désigne la nature principale du travail, de la tâche (activité générale) faite par la victime au moment de l'accident.
- La déviation désigne le dernier événement, déviant de la normale, conduisant à l'accident.
- o **L'agent matériel associé ou lié à l'événement déviant** désigne le principal agent matériel associé ou lié à l'événement déviant.
- o Le contact modalité de la blessure désigne le contact qui a blessé la victime

Introduction

Cette étude est la dixième étude concernant le secteur de la construction réalisée par la Banque de données du Fonds depuis 1993.

L'étude du secteur de la construction est divisée en deux parties distinctes; un aperçu général suivi d'une analyse des accidents du secteur en 2006.

Dans l'ensemble, cette étude suivra une méthodologie qui part du champ le plus large et évolue vers le plus restreint. Elle comparera dans un premier temps le secteur de la construction avec l'ensemble du secteur privé en Belgique. Puis, tenant compte des particularités du secteur, elle analysera l'évolution de la construction et de ses accidents du travail sur les dernières années. Viendra ensuite l'analyse des accidents du travail survenus dans le secteur en 2006, dans un premier temps de manière globale puis par sous - secteurs d'activité codés en Nace 5 positions.

1 Vue générale

1.1 EVOLUTION DU NOMBRE D'ACCIDENTS DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION DE 1997 À 2006 ET COMPARAISON AVEC L'ENSEMBLE DU SECTEUR PRIVÉ

Avertissement

Comme pour l'étude sur les accidents dans le secteur de la construction en 2005, il n'a pas été possible d'inclure les travailleurs du secteur intérimaire dans le tableau des victimes d'accidents dans le secteur de la construction. Ce déficit d'information résulte de la mise en place du nouveau système de communication des données d'accidents à la banque de données du FAT mis en place en 2005. Le nouveau modèle de déclaration d'accidents à partir du 1^{er} janvier 2008 devrait permettre de combler cette lacune.

A titre d'information, il convient de se souvenir que les travailleurs intérimaires accidentés alors qu'ils travaillaient dans une entreprise relevant du secteur NACE 45 étaient au nombre de 391 en 2002, 248 en 2003 et 450 en 2004.

Depuis 1997, nous disposons des informations sur le volume de l'emploi exprimées en équivalents temps plein (ETP). Le choix de ne plus réaliser ce tableau qu'en équivalents temps plein se justifie par l'argument que le volume de l'emploi exprimé en équivalents temps plein (ETP) et partant, en nombre d'heures d'exposition au risque d'accident est l'indicateur plus pertinent que le nombre de travailleurs effectifs lorsque l'on analyse le risque d'accident sur le lieu du travail.

Le tableau 1 présente l'évolution chiffrée du secteur de la construction et de l'ensemble du secteur privé, tant en terme d'emploi que d'accidents du travail et d'accidents considérés comme graves, c'est-à-dire ayant entraîné une incapacité permanente ou le décès de la victime.

Tableau 1 : Comparaison des évolutions du volume de l'emploi en équivalents temps plein (2ème trim) et du nombre absolu d'accidents (lieu du travail) toutes suites confondues et d'accidents avec IP ou décès dans le secteur de la construction et dans l'ensemble des secteurs.

		Secte	ur de la c	onstruc	tion				Tou	s secteurs	d'activ	ité	
Année	N travailleurs ETP au 30 juin N accidents du travail N accidents graves		dents du Naccidents		Année	N travailleurs ETP au 30 juin		N accidents du travail		N accidents graves			
∀	N	Varia indice 100	Z	Varia indice 100	N	Varia indice 100	d	Z	Varia indice 100	N	Varia indice 100	N	Varia indice 100
1997	143.943	100	28.770	100	2.503	100	1997	1.809.186	100	197.520	100	12.842	100
1998	144.788	101	27.281	95	2.281	91	1998	1.860.806	103	202.274	102	12.396	97
1999	150.856	105	28.440	99	2.656	106	1999	1.889.829	104	199.715	101	12.597	98
2000	157.333	109	27.546	96	2.735	109	2000	1.970.387	109	209.508	106	13.267	103
2001	156.751	109	28.290	98	2.981	119	2001	2.009.735	111	203.171	103	13.869	108
2002	154.963	108	25.533*	89	2.527	101	2002	1.990.967	110	184.252	93	11.831	92
2003	161.020	112	23.176*	81	2.545	102	2003	1.990.190	110	170.853	86	12.729	99
2004	158.726	110	22.573*	78	2.383	95	2004	2.008.826	111	165.472	84	11.873	92
2005	160.608	112	21.142	73	2.588	103	2005	2.038.938	113	160.662	81	14.208	111
2006	168.032	117	22.382	78	2.666	107	2006	2.082.770	115	164.591	83	13.259	103

^{*}Intérimaires compris

Après une diminution constante pendant la période 2001 à 2005, le nombre des accidents du secteur privé (lieu du travail) a enregistré en 2006 une augmentation de 2,4% par rapport 2005, année au cours de laquelle le minimum historique de 160.662 accidents avait été atteint.

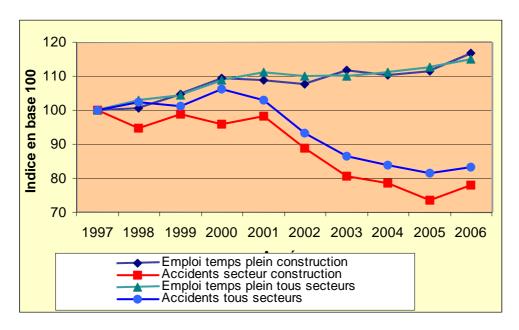
Cette augmentation du nombre des accidents en 2006 se concentre principalement dans trois secteurs d'activité économique : les autres services aux entreprises (nace 74), le secteur de la santé et de l'action sociale (Nace 85) et la construction (Nace 45). Il convient cependant de noter que ces trois secteurs ont totalisé près des ¾ des nouveaux emplois créés en 2006.

Ainsi, pour ce qui concerne le secteur de la construction, on observe une augmentation de 5,9 % du nombre des accidents, alors que l'emploi a crû de 4,6% dans ce secteur.

Alors que les accidents avec incapacité permanente (IP) ou décès ont diminué entre 2005 et 2006 de 6,7% dans l'ensemble du secteur privé, ils ont augmenté de 3% dans le secteur de la construction.

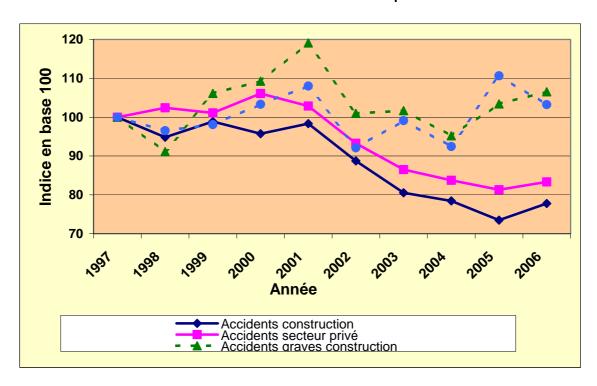
Il convient de rappeler que 2005 avait vu un saut plus important du nombre des accidents avec IP ou décès dans l'ensemble du secteur privé que dans la construction, lié à un enregistrement plus précoce des prévisions d'IP au FAT grâce à l'utilisation, depuis le 1^{er} janvier 2005, des flux électroniques de transmission des informations des organismes assureurs à destination du FAT.

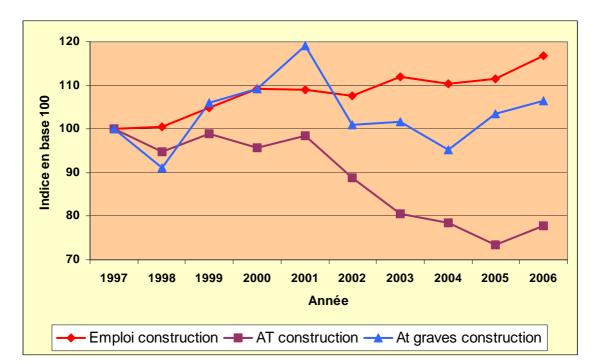
Graphique 1 : Comparaison de l'évolution de l'emploi et des accidents du travail dans le secteur de la construction et dans l'ensemble du secteur privé - 1997-2006



Le graphique qui précède illustre clairement les résultats du premier tableau en ce qui concerne l'emploi et le volume des accidents du travail, toutes suites confondues.

Graphique 2 : Comparaison de l'évolution des accidents du travail et des accidents avec IP ou décès dans la construction et dans l'ensemble du secteur privé - 1997-2006.





Graphique 3 : Evolution de l'emploi en équivalents temps plein, des accidents et des accidents graves dans le secteur de la construction - 1997-2006.

Le graphique 3 montre la hausse continue du volume de l'emploi en ETP dans le secteur de la construction. Il matérialise aussi la diminution globale du nombre des accidents du travail et l'évolution beaucoup plus irrégulière du nombre des accidents graves.

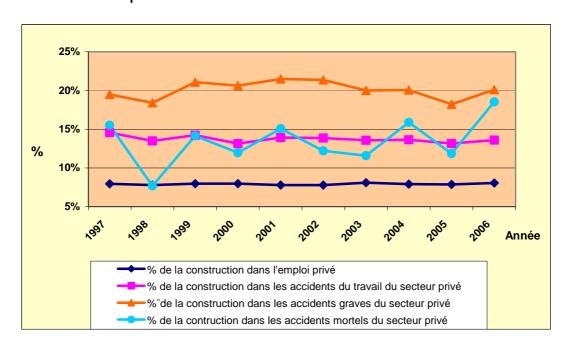
Le tableau suivant présente, pour chacune des années considérées, la part relative du secteur de la construction dans l'emploi, les accidents du travail en général, les accidents considérés comme graves et les accidents mortels dans l'ensemble du secteur privé. Pour rappel et ici, et dans la suite de cette étude, sont considérés comme accidents graves, les accidents avec prévision d'incapacité permanente et les accidents mortels.

Tableau 2 : Evolution de la part relative des accidents du secteur de la construction dans l'ensemble du secteur privé - 1997-2006.

Année	Part de la construction dans le volume de l'emploi du secteur privé en ETP	Part de la construction dans le volume des accidents du travail du secteur privé	Part de la construction dans le volume des accidents graves dans le secteur privé
1997	8,0%	14,6%	19,5%
1998	7,8%	13,5%	18,4%
1999	8,0%	14,2%	21,1%
2000	8,0%	13,1%	20,6%
2001	7,8%	13,9%	21,5%
2002	7,8%	13,9%	21,4%
2003	8,1%	13,6%	20,0%
2004	7,9%	13,6%	20,1%
2005	7,9%	13,2%	18,2%
2006	8,1%	13,6%	20,1%
μ 10 ans	7,9%	13,7%	20,1%
μ 5 dernières années	7,9%	13,6%	19,9%

Ce tableau montre que pendant ces dix dernières années, la part de la construction est stable dans le volume de l'emploi et tourne autour des 8 %. Pour ce qui est des accidents du travail et des accidents graves, la part de la construction a très légèrement diminué.

Graphique 4 : Evolution de la part relative du secteur de la construction dans le volume de l'emploi, le nombre des accidents du travail et des accidents graves du travail dans l'ensemble du secteur privé de 1997 à 2006.



Le graphique 3 permet au lecteur de visualiser les tendances observées dans le tableau 3. On y relève la stagnation de la part de la construction dans le total du volume de l'emploi d'une part et la légère diminution dans le total des accidents du travail et dans le total des accidents graves, malgré la hausse de 2006.

1.2 COMPARAISON DES DONNÉES RELATIVES AU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION DEPUIS 2000.

Tableau 3 : Evolution des effectifs, des accidents et des taux de fréquence et de gravité dans la construction de 2000 à 2006

Secteur construction				Années			
Sectedi Construction	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre total des travailleurs assujettis à l'ONSS en ETP*	157.333	156.751	154.963	161.020	158.726	160.608	168.032
Nombre d'accidents de travail	27.546	28.290	25.533	23176**	23686**	21.142	22.382
Nombre d'accidents sur le chemin du travail	1.300	1.343	1.192	1102**	1112**	1.055	1.053
Taux de fréquence	66,51	70,96	64,06	54,15	52,93	51,07	51,26
Taux de Gravité Réel	1,82	1,95	1,75	1,51	1,53	1,45	1,44
Taux de Gravité Global	8,04	7,60	6,64	5,73	6,28	6,19	6,34

*Source ONSS ETP au 30 juin

Le tableau 3 montre que l'augmentation du volume de l'emploi dans le secteur d'une part et la diminution du nombre des accidents du travail d'autre part, se traduisent ipso facto par une diminution des taux de fréquence et de gravité des accidents dans la construction jusqu'en 2005. Suite à l'effet combiné de l'augmentation, en 2006, du nombre d'accidents du travail plus que proportionnelle à celle du volume de l'emploi et du nombre de décès au travail supérieur à l'année précédente (33 décès en 2006 contre 23 en 2005), on observe une légère augmentation du taux de fréquence et du taux de gravité global en 2006.

^{**} intérimaires compris

2 Analyse du secteur

Le chapitre qui suit analyse les accidents survenus sur les lieux du travail dans le secteur de la construction durant l'année 2006. Ce secteur est identifié au moyen du code NACE 45. Lorsque cela s'avère pertinent, le secteur sera analysé selon ses subdivisions en code NACE en 5 positions.

2.1 LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION EN GÉNÉRAL

Le secteur de la construction a connu en 2006, 24 941 déclarations d'accidents dont 23 401 ont été acceptées, soit 93,8 %. Parmi celles-ci, on compte 1053 accidents survenus sur le chemin du travail (4,5%). L'étude porte sur les 22 382 accidents acceptés et survenus sur le lieu du travail.

Le tableau 4 donne une vision de l'évolution du nombre d'accidents déclarés et acceptés, sur le chemin ou sur les lieux du travail depuis 2000.

Tableau 4 : Evolution du nombre d'accidents déclarés et acceptés dans le secteur de la construction 2000-2006

Année	Accidents déclarés	Accidents acceptés		Accidents su du travail		Accidents sur le lieu du travail acceptés		
	N	N	%	N	%	N	%	
2000	30.237	28.846	95,4	1.300	4,5	27.546	95,5	
2001	31.144	29.633	95,1	1.343	4,5	28.290	95,5	
2002	28.113	26.725	94,0	1.192	4,4	25.533	95,5	
2003	25.532	24.278	95,1	1.102	4,5	23.176	95,5	
2004	24.933	23.686	95,0	1.112	4,7	22.573	95,3	
2005	23.418	22.197	94,8	1.055	4,8	21.142	95,2	
2006	24.941	23.401	93,8	1.053	4,5	22.382	95,6	

Les déclarations d'accidents du travail ont connu en 2006, une hausse de 6,5%, ce qui est supérieur à l'augmentation relative de l'emploi et à celle des accidents du travail acceptés. Il s'agit de la première augmentation depuis 2001.

Les conséquences des accidents du travail se distribuent comme suit depuis 2000.

Tableau 5: Distribution en fréquence relative et absolue des accidents du travail dans le secteur de la construction selon leur suite - 2000 à 2006

			Suite	de l'accio	lent du tra	avail			Total	
Année	CSS		ΙΤ		IF	IP		écès	. Juli	
	Ν	N % N % N % N %		N	%					
2000	9.333	33,9%	15.478	56,2%	2.704	9,8%	31	0,11%	27.546	100%
2001	8.931	31,6%	16.378	57,9%	2.946	10,4%	35	0,12%	28.290	100%
2002	8.256	32,3%	14.750	57,8%	2.501	9,8%	26	0,10%	25.533	100%
2003	7.764	33,5%	12.867	55,5%	2.526	10,9%	19	0,08%	23.176	100%
2004	7.656	33,9%	12.534	55,5%	2.352	10,4%	31	0,14%	22.573	100%
2005	6.866	32,5%	11.688	55,3%	2.565	12,1%	23	0,11%	21.142	100%
2006	7.391	33,0%	12.325	55,1%	2.633	11,8%	33	0,15%	22.382	100%

Le tableau 5 montre à nouveau une légère diminution de la part des accidents n'ayant entraîné qu'une période d'incapacité temporaire de travail mais, une augmentation de la part des cas n'ayant entraîné que des frais médicaux, dénommés ici cas sans suite. A contrario, on constate une diminution relative de la part des cas avec prévision d'incapacité permanente. Les décès ont connu une forte hausse en 2006.

Tableau 6 : Distribution en fréquence absolue des accidents du travail dans le secteur de la construction selon leur suite et évolution en indice en base 100 - 2000 à 2006

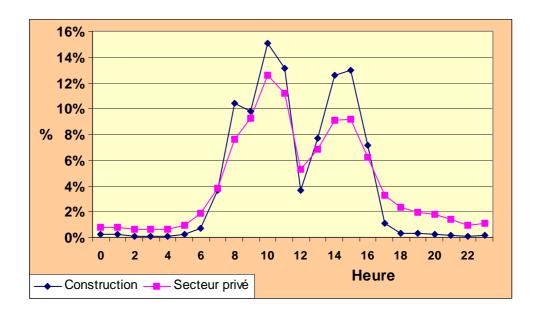
			Suite d	e l'accid	ent du t	ravail			Total		
Année	CSS		IT		I	ΙP		Décès		lotai	
Ailliec	N	Indice 100	N	Indice 100	N	Indice 100	N	Indice 100	N	Indice 100	
2000	9.333	100	15.478	100	2.704	100	31	100	27.546	100	
2001	8.931	96	16.378	106	2.946	109	35	113	28.290	103	
2002	8.256	88	14.750	95	2.501	92	26	84	25.533	93	
2003	7.764	83	12.867	83	2.526	93	19	61	23.176	84	
2004	7.656	82	12.534	81	2.352	87	31	100	22.573	82	
2005	6.866	74	11.688	76	2.565	95	23	74	21.142	77	
2006	7.391	79	12.325	80	2.633	97	33	106	22.382	81	

Le tableau 6 qui présente les évolutions des différentes suites des accidents du travail en indice en base 100, permet de visualiser encore mieux les évolutions décrites ci-dessus.

2.1.1 L'heure de l'accident

La description de la distribution des accidents dans le secteur de la construction n'offre pas de différences notables par rapport à l'ensemble du secteur privé.

Graphique 5 : Répartition en fréquence relative des accidents selon l'heure de survenance dans le secteur de la construction et l'ensemble du secteur privé - 2006



Le graphique 5 montre clairement l'existence de deux pics de fréquence, l'un entre 10 heures et midi, l'autre entre 14 et 15 heures. Ces pics sont parallèles à ceux que l'on rencontre dans l'ensemble du secteur privé. Ils sont cependant nettement plus marqués, sans doute en raison du très faible volume de travail nocturne et donc des accidents de nuit dans la construction, ce qui entraîne un regroupement des accidents sur une plage horaire plus réduite que pour l'ensemble du secteur privé.

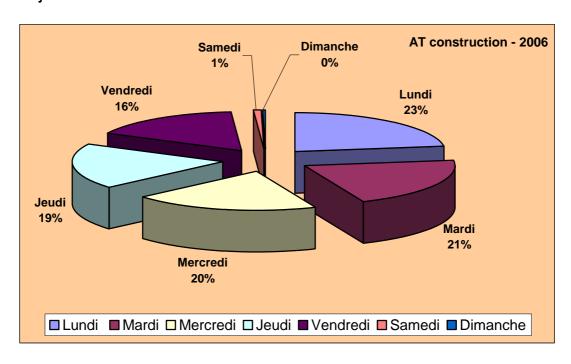
2.1.2 Le jour de l'accident

Tableau 7 : Comparaison de l'évolution de la répartition en fréquence relative des accidents selon le jour de survenance dans la semaine dans le secteur de la construction - 2002 à 2006 et comparaison avec l'ensemble du secteur privé pour 2006

Jour			Année			Secteur
Jour	2002	2003	2004	2005	2006	privé 2006
Lundi	23,7%	23,8%	22,8%	22,7%	22,7%	20,2%
Mardi	21,1%	21,3%	21,6%	21,2%	21,0%	19,9%
Mercredi	19,2%	20,0%	20,2%	20,2%	20,0%	18,8%
Jeudi	18,7%	18,5%	18,1%	19,0%	19,0%	18,6%
Vendredi	15,9%	15,2%	16,1%	16,1%	16,3%	15,7%
Samedi	0,9%	0,9%	0,8%	0,8%	0,8%	4,3%
Dimanche	0,4%	0,4%	0,3%	0,2%	0,3%	2,4%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100 %	100 %

Le tableau 7 montre que la diminution du nombre d'accidents au fil de la semaine de cinq jours est un phénomène récurrent, que l'on observe par ailleurs dans l'ensemble du secteur privé également. Il semble cependant moins franc dans le secteur de la construction que dans l'ensemble du secteur privé.

Graphique 6 : Distribution en fréquence relative des accidents du travail dans la construction selon le jour de survenance - 2006



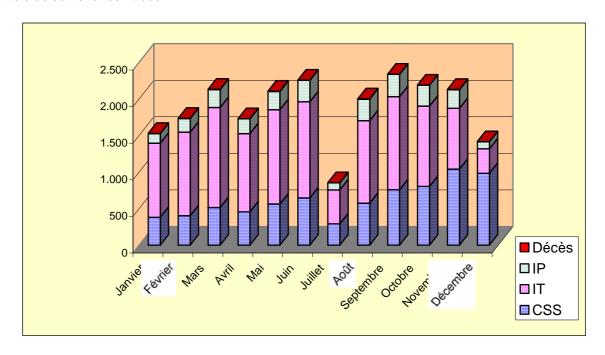
Le tableau et le graphique montrent une diminution régulière du nombre des accidents du lundi au vendredi, tandis que seul 1 % des accidents surviennent le week-end. On retrouve ici aussi une caractéristique de la construction qui, contrairement à de nombreux autres secteurs, travaille peu le week-end et connaît donc beaucoup moins d'accidents ces jours-là.

2.1.3 Le mois de l'accident

Tableau 8 : Répartition en fréquences absolue et relative des suites des accidents dans le secteur de la construction selon le mois de survenance - 2006

			Suite	es de l'ac	ccident			Tot	·ol
Mois	CS	S	IT		II	J	Décès] '''	ıaı
	Ν	%	Ν	%	N	%	N	N	%
Janvier	379	5,1%	1.014	8,2%	131	5,0%	2	1.526	6,8%
Février	401	5,4%	1.143	9,3%	186	7,1%	2	1.732	7,7%
Mars	513	6,9%	1.366	11,1%	245	9,3%	6	2.130	9,5%
Avril	454	6,1%	1.070	8,7%	201	7,6%	1	1.726	7,7%
Mai	560	7,6%	1.289	10,5%	250	9,5%	3	2.102	9,4%
Juin	645	8,7%	1.314	10,7%	293	11,1%	2	2.254	10,1%
Juillet	290	3,9%	464	3,8%	96	3,6%	2	852	3,8%
Août	573	7,8%	1.127	9,1%	294	11,2%	5	1.999	8,9%
Septembre	756	10,2%	1.273	10,3%	303	11,5%	2	2.334	10,4%
Octobre	801	10,8%	1.099	8,9%	285	10,8%	2	2.187	9,8%
Novembre	1.037	14,0%	833	6,8%	252	9,6%	5	2.127	9,5%
Décembre	982	13,3%	333	2,7%	97	3,7%	1	1.413	6,3%
TOTAL	7.391	100%	12.325	100%	2.633	100%	33	22.382	100%

Graphique 7 : Répartition en fréquence absolue des suites des accidents dans la construction selon le mois de survenance - 2006



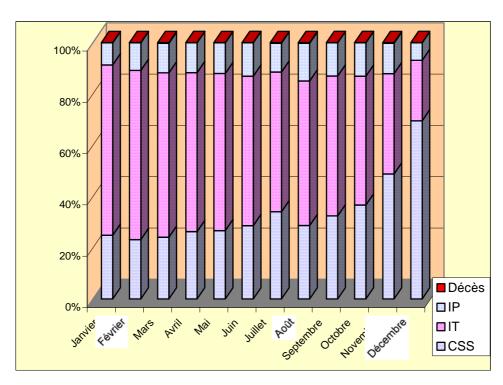
La distribution des accidents dans le secteur diffère peu d'une année à l'autre et mise à part une certaine concentration des accidents sur les mois de l'année où l'emploi est le plus important, elle ne diffère pas énormément de l'ensemble du secteur privé. Le tableau 9 montre que les variations cycliques du nombre d'accidents sur l'année sont un phénomène récurrent.

Tableau 9 : Comparaison de l'évolution de la répartition des accidents selon le mois de survenance dans le secteur de la construction - 2002 à 2006

Mois			Année			Secteur
IVIOIS	2002	2003	2004	2005	2006	privé 2006
Janvier	7,9%	7,3%	7,3%	6,9%	6,8%	8,2%
Février	8,5%	7,8%	8,5%	7,7%	7,7%	8,0%
Mars	9,5%	9,7%	10,3%	8,2%	9,5%	9,2%
Avril	9,2%	8,4%	7,6%	9,6%	7,7%	7,6%
Mai	8,5%	8,5%	7,8%	8,2%	9,4%	8,5%
Juin	10,0%	9,9%	11,1%	10,5%	10,1%	9,2%
Juillet	4,4%	4,9%	4,1%	3,5%	3,8%	7,0%
Août	8,4%	8,1%	9,5%	8,9%	8,9%	7,9%
Septembre	10,2%	11,1%	10,5%	11,0%	10,4%	9,3%
Octobre	9,9%	10,3%	9,9%	9,6%	9,8%	9,4%
Novembre	8,4%	8,0%	7,8%	9,2%	9,5%	8,8%
Décembre	5,1%	6,1%	5,7%	6,6%	6,3%	7,0%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Cependant, la répartition des accidents selon leur suite n'est pas homogène tout au long de l'année.

Graphique 8 : Répartition en fréquence relative des suites des accidents dans la construction selon le mois de survenance - 2006



On constate ainsi une progression de la part des accidents dits sans suite au fil de l'année. Cette évolution est inverse pour ce qui est des accidents engendrant une incapacité temporaire de travail (IT). Quant aux accidents avec incapacité permanente, c'est en juin et en septembre qu'ils sont proportionnellement les plus fréquents.

La diminution des accidents avec prévision d'incapacité permanente dans les derniers mois de l'année ne résulte pas d'une diminution de la gravité des accidents mais doit être mis en relation avec le fait que, pour ces accidents, les assureurs ne disposent pas encore, dans nombre de cas, de l'information au moment où les données des accidents sont figées pour l'envoi à la banque de données du FAT (31 décembre de l'année).

2.1.4 Le genre de la victime

Tableau 10 : Distribution en fréquences absolue et relative des suites des accidents du travail dans le secteur de la construction selon le genre de la victime - 2006

Genre de la victime			Sı	ite des a	ccidents				Total	
	1-CSS		2-IT		3-	3-IP 4-I		/lortel	lotai	
Violinio	N %		N	%	Ν	%	Ν	%	N	%
Femme	133	1,8%	142	1,2%	24	0,9%	1	3,03%	300	1,3%
Homme	7.254	98,1%	12.180	98,8%	2.609	99,1%	32	96,97%	22.075	98,6%
Inconnu	4	0,1%	3	0,0%	0	0,0%	0	0,00%	7	0,0%
Total	7.391	100,0%	12.325	100%	2.633	100%	33	100%	22.382	100%

Ce tableau montre que les hommes composent près de 99 % des victimes d'accidents du travail dans le secteur. Aucune distinction selon le genre ne sera donc opérée dans cette étude.

2.1.5 L'âge de la victime

Tableau 11 : Répartition en fréquences absolue et relative des suites des accidents dans le secteur de la construction selon l'âge de la victime et comparaison avec la répartition des travailleurs de la construction selon leur âge - 2006

			Suit	e de l'a	ccident			T. 1.1		Emploi	
Age de la victime	1-CSS		2-IT		3-IP		4-Mortel	Total		construction 2006	
	N	%	N	%	Z	%	N	N %		N	%
15-19 ans	375	5,1%	745	6,0%	75	2,8%	1	1.196	5,3%	6.364	3,8%
20-29 ans	2.334	31,6%	4.110	33,3%	628	23,9%	7	7.079	31,6%	45.117	26,9%
30-39 ans	2.108	28,5%	3.414	27,7%	784	29,8%	8	6.314	28,2%	48.364	28,8%
40-49 ans	1.713	23,2%	2.883	23,4%	735	27,9%	10	5.341	23,9%	43.778	26,1%
50 ans et +	858	11,6%	1.170	9,5%	411	15,6%	7	2.446	10,9%	24.409	14,5%
Inconnu	3	0,0%	3	0,0%	0	0,0%	0	6	0,0%	0	0,0%
Total	7.391	100%	12.325	100%	2.633	100%	<i>33</i>	22.382	100%	168.032	100,0%

La distribution des accidents du travail dans le secteur de la construction montre quelques particularités liées à l'âge de la victime.

Ce tableau montre que les victimes d'accidents du travail dans la construction sont souvent jeunes. En effet, près de 37 % des victimes ont moins de 30 ans. Mais ces accidents sont pour la majorité sans suite, ou avec une simple incapacité temporaire de travail. On remarque par contre que les travailleurs les plus âgés, s'ils encourent moins souvent des

accidents du travail, subissent plus souvent des conséquences en termes d'incapacité permanente ou de décès. On remarque en effet que, plus l'âge de la victime augmente plus les incapacités permanentes et les décès sont sur-représentés.

Tableau 12 : Comparaison de l'évolution de la répartition des accidents selon l'âge de la victime dans le secteur de la construction - 2002 à 2006

Age de la	Année									
victime	2002	2003	2004	2005	2006					
15-19 ans	5,5%	4,9%	4,9%	4,7%	5,3%					
20-29 ans	31,5%	31,4%	31,1%	30,8%	31,6%					
30-39 ans	30,9%	30,8%	30,2%	29,5%	28,2%					
40-49 ans	21,7%	22,5%	23,3%	23,7%	23,9%					
50 ans et +	10,2%	10,4%	10,3%	11,2%	10,9%					
Inconnu	0,2%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%					
Total	100%	100%	100%	100%	100%					

Ce tableau compare l'évolution des différentes classes d'âge parmi les victimes d'accidents du travail sur les 5 dernières années et la répartition des victimes de 2006 et la distribution des âges des travailleurs de la construction pour la même année.

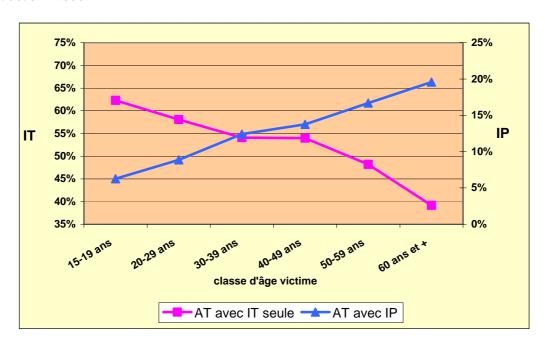
L'analyse de ces deux derniers tableaux permet deux types de conclusions. D'une part, on remarque que la diminution de la part des plus jeunes parmi les victimes d'accidents du travail que l'on observait de 2000 à 2005 marque un temps d'arrêt. Mais cette pause se fait au détriment de la tranche d'âge médiane et ne signe donc pas une diminution de la part des classes d'âge les plus âgées des victimes d'accident. D'autre part, il faut relever la surreprésentation des jeunes parmi les victimes d'accidents du travail par rapport à leur importance dans le volume de l'emploi. Les moins de 20 ans représentent 3,8% des travailleurs de la construction mais, 5,3% des victimes, tandis que les 20 29 ans qui constituent 26,9% des travailleurs, représentent 31,6% des victimes d'accidents du travail. Quand on progresse dans les classes d'âge des travailleurs, on remarque que les proportions s'inversent. Les travailleurs âgés de plus de 50 ans représentent 14,5 % des travailleurs et 10,9% des victimes.

Le tableau suivant reprend pour la construction, les parts des accidents ayant entraîné une incapacité temporaire ou une incapacité permanente calculés par rapport au total des accidents pour chaque classe d'âge.

Tableau 13 : Evaluation par classe d'âge, en fréquence relative du risque qu'un accident provoque une incapacité temporaire ou permanente dans le secteur de la construction - 2006

Age suite	AT avec	AT avec IP
15-19 ans	62,3%	6,3%
20-29 ans	58,1%	8,9%
30-39 ans	54,1%	12,4%
40-49 ans	54,0%	13,8%
50-59 ans	48,2%	16,7%
60 ans et +	39,2%	19,6%
Inconnu	50,0%	0,0%
Total	<i>55,1%</i>	11,8%

Graphique 9 : Evaluation par classe d'âge, en fréquence relative du risque qu'un accident du travail provoque une incapacité temporaire au moins ou une incapacité permanente dans le secteur de la construction - 2006



Le graphique permet une visualisation aisée de la progression inverse de la part des accidents avec incapacité temporaire et de ceux qui ont entraîné une incapacité permanente selon la classe d'âge de la victime. Plus la victime est âgée, plus le risque que son accident provoque des séquelles permanentes est important.

2.1.6 La génération des victimes

Plus encore que l'analyse des accidents selon la classe d'âge, il nous a semblé pertinent de pratiquer une analyse selon la génération de la victime d'accident du travail. Nous avons donc regroupé les classes d'âge en trois classes de génération, représentant les travailleurs de moins de 25 ans, les travailleurs de 25 à 49 ans et les travailleurs de 50 ans et plus.

Tableau 14 : Répartition en fréquence relative des suites des accidents dans le secteur de la construction selon l'âge de la victime et comparaison avec la répartition des travailleurs de la construction selon leur âge - 2006

		Suite de	l'Accident	t		Emploi	
Génération de la victime	css	IT	IP	Décès	Total	construction 2006	
	%	%	%	%	%	%	
< de 25 ans	21,1%	23,3%	13,9%	21,2%	21,5%	16,3%	
25 - 49 ans	67,3%	67,2%	70,5%	57,6%	67,6%	69,2%	
50 ans et +	11,6%	9,5%	15,6%	21,2%	10,9%	14,5%	
Inconnu	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	

Ce tableau permet un constat rapide de la sur-représentation des jeunes parmi les victimes d'accidents du travail dans le secteur de la construction d'une part et l'accroissement de la gravité des accidents survenus aux victimes les plus âgées d'autre part.

Tableau 15 : Comparaison des générations des travailleurs et des victimes d'accidents du travail dans le secteur de la construction et dans l'ensemble du secteur privé - 2006

Génération de la victime	AT secteur construction	Emploi construction	AT secteur privé	Emploi secteur privé
< de 25 ans	21,5%	16,3%	19,0%	9,6%
25 - 49 ans	67,6%	69,2%	69,0%	71,4%
50 ans et +	10,9%	14,5%	12,0%	19,0%
Inconnu	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Total	100%	100%	100%	100%

Ce tableau montre que la construction est un secteur d'activité dans lequel les travailleurs sont, en moyenne, plus jeunes que dans l'ensemble du secteur privé d'une part, et d'autre part que le différentiel entre la part des jeunes dans les accidents et la leur dans l'emploi est moins important dans le secteur de la construction que dans l'ensemble du secteur privé. Il en est de même pour les travailleurs âgés.

2.1.7 L'ancienneté de la victime

Tableau 16 : Répartition en fréquences absolue et relative des suites des accidents dans le secteur de la construction selon l'ancienneté de la victime - 2006

Amaianmaté da			Sui	te de l'a	ccident			Total		
Ancienneté de la victime	C	SS	П	Γ	IP		Décès	1018		
ia victiilie	N	%	Z	% N %		Ν	N	%		
< 1 an	1.888	25,5%	3.979	32,3%	759	28,8%	9	6.635	29,6%	
1 à < 5 ans	1.920	26,0%	3.811	30,9%	852	32,4%	11	6.594	29,5%	
5 à < 11 ans	1.087	14,7%	1.902	15,4%	464	17,6%	3	3.456	15,4%	
11 à < 21 ans	720	9,7%	1.168	9,5%	321	12,2%	3	2.212	9,9%	
> 21 ans	290	3,9%	393	3,2%	121	4,6%	2	806	3,6%	
Inconnu	1.486	20,1%	1.072	8,7%	116	4,4%	5	2.679	12,0%	
Total	7.391	100%	12.325	100%	2.633	100%	33	22.382	100%	

L'ancienneté apparaît comme un paramètre significatif dans l'évaluation du risque accidentel. En effet, plus de 59 % des accidents touchent des travailleurs qui ont moins de 5 ans d'ancienneté. Cependant, l'absence d'information concernant la distribution du volume de l'emploi en fonction de l'ancienneté des travailleurs ne permet pas de relativiser cette donnée d'accident.

Tableau 17 : Comparaison de l'évolution de la répartition des accidents selon l'ancienneté de la victime dans le secteur de la construction - 2002 à 2006

Ancienneté de	Année									
la victime	2002	2003	2004	2005	2006					
< 1 an	26,4%	25,6%	26,6%	25,9%	29,6%					
1 à < 5 ans	34,5%	34,0%	33,5%	31,7%	29,6%					
5 à < 11 ans	14,2%	14,9%	15,9%	16,1%	15,4%					
> 11 ans	13,9%	14,8%	14,4%	14,7%	13,5%					
Inconnu	11,0%	10,6%	9,7%	11,6%	12,0%					
Total	100%	100%	100%	100%	100%					

Tableau 18 : Répartition en fréquences absolues et relatives de l'ancienneté de la victime selon les suites des accidents dans le secteur de la construction - 2006

Amaianmaté da			Sı	ite de l'a	ccident			Total		
Ancienneté de la victime	CS	SS	ľ	Т	J		IP Décès		i Olai	
ia victime	N	%	N	%	N	%	N	N	%	
< 1 an	1.888	28,5%	3.979	60,0%	759	11,4%	9	6.635	100%	
1 à < 5 ans	1.920	29,1%	3.811	57,8%	852	12,9%	11	6.594	100%	
5 à < 11 ans	1.087	31,5%	1.902	55,0%	464	13,4%	3	3.456	100%	
11 à < 21 ans	720	32,5%	1.168	52,8%	321	14,5%	3	2.212	100%	
> 21 ans	290	36,0%	393	48,8%	121	15,0%	2	806	100%	
Inconnu	1.486	55,5%	1.072	40,0%	116	4,3%	5	2.679	100%	
Total	7.391	33,0%	12.325	<i>55,1%</i>	2.633	11,8%	33	22.382	100%	

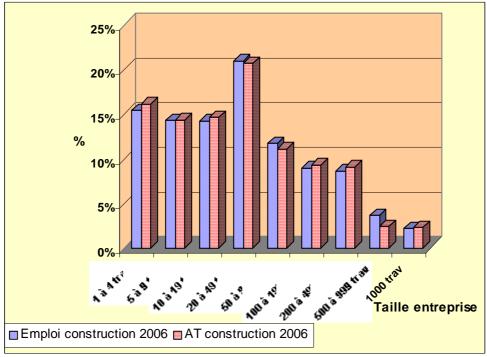
Le tableau 18 montre que, plus la victime a de l'ancienneté, plus son accident risque d'avoir des conséquences graves en termes d'incapacité permanente. Ici encore, il convient de rester prudent. En effet, il existe un lien évident entre l'ancienneté et l'âge du travailleur. On ne voit pas en quoi l'augmentation de l'ancienneté augmenterait le risque d'être victime d'un accident grave. Il s'agit ici plutôt d'un effet de l'âge.

2.1.8 La taille de l'entreprise

Tableau 19 : Répartition en fréquences absolue et relative des suites des accidents dans le secteur de la construction selon la taille de l'entreprise - et comparaison avec la distribution de l'emploi dans le secteur - 2006

			Suit	es de l'a	ccident					Emp	
Taille entreprise	С	SS	ľ	Т	II	P	Décès	Tota	l	construction - 2006	
-	N	%	N	%	N	%	N	N	%	N	%
1 à 4 trav	1.041	14,1%	2.072	16,8%	488	18,5%	9	3.610	16,1%	25.894	15,4%
5 à 9 trav	893	12,1%	1.899	15,4%	413	15,7%	3	3.208	14,3%	23.986	14,3%
10 à 19 trav	975	13,2%	1.887	15,3%	404	15,3%	4	3.270	14,6%	23.886	14,2%
20 à 49 trav	1.444	19,5%	2.648	21,5%	528	20,1%	6	4.626	20,7%	35.142	20,9%
50 à 99 trav	799	10,8%	1.403	11,4%	281	10,7%	2	2.485	11,1%	19.673	11,7%
100 à 199 trav	746	10,1%	1.124	9,1%	213	8,1%	2	2.085	9,3%	15.057	9,0%
200 à 499 trav	970	13,1%	873	7,1%	190	7,2%	6	2.039	9,1%	14.538	8,7%
500 à 999 trav	271	3,7%	199	1,6%	69	2,6%	1	540	2,4%	6.168	3,7%
1000 trav et +	252	3,4%	220	1,8%	47	1,8%	0	519	2,3%	3.688	2,2%
Total	7.391	100%	12.325	100%	2.633	100%	33	22.382	100%	168.032	100%

Graphique 10 : Comparaison des distributions en fréquence relative de l'emploi et des accidents du travail selon la taille de l'entreprise dans le secteur de la construction - 2006



Ce graphique permet de visualiser aisément que les disparités de distributions relatives entre l'emploi et les accidents du travail entre les différentes tailles d'entreprises, sont faibles.

Les distributions relatives des accidents du travail selon la taille des entreprises sur les 4 dernières années sont assez stables dans le secteur. C'est ce que montre le tableau qui suit.

Tableau 20 : Comparaison de l'évolution de la répartition des accidents selon la taille de l'entreprise dans le secteur de la construction et par rapport à la distribution de l'emploi dans le secteur - 2003 à 2006

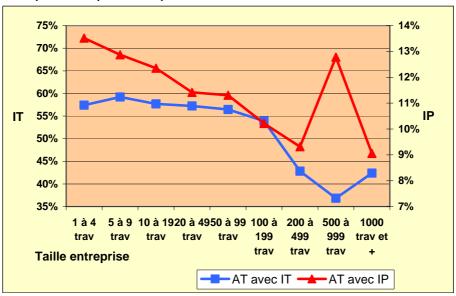
Taille de		An	née		Emploi construction
l'entreprise	2003	2004	2005	2006	2006
1 à 4 trav	13,4%	12,0%	15,6%	16,1%	15,4%
5 à 9 trav	12,2%	12,4%	13,5%	14,3%	14,3%
10 à 19 trav	13,9%	13,4%	14,1%	14,6%	14,2%
20 à 49 trav	21,1%	22,7%	21,2%	20,7%	20,9%
50 à 99 trav	12,0%	12,0%	12,0%	11,1%	11,7%
100 à 199 trav	9,6%	9,4%	10,1%	9,3%	9,0%
200 à 499 trav	10,3%	9,4%	8,5%	9,1%	8,7%
500 à 999 trav	4,8%	4,3%	3,2%	2,4%	3,7%
1000 trav	2,6%	4,3%	1,7%	2,3%	2,2%
Total général	100%	100%	100%	100,0%	100%

Tableau 21 : Evaluation par taille d'entreprise, en fréquence relative du risque qu'un accident provoque une incapacité temporaire ou permanente ou le décès dans le secteur de la construction - 2006

taille entreprise	AT avec IT	AT avec IP
1 à 4 trav	57,4%	13,5%
5 à 9 trav	59,2%	12,9%
10 à 19 trav	57,7%	12,4%
20 à 49 trav	57,2%	11,4%
50 à 99 trav	56,5%	11,3%
100 à 199 trav	53,9%	10,2%
200 à 499 trav	42,8%	9,3%
500 à 999 trav	36,9%	12,8%
1000 trav et +	42,4%	9,1%
Total	55,1%	11,8%

Le tableau 21 permet de connaître le risque qu'un accident survenu dans une entreprise selon sa taille occasionne une incapacité temporaire ou une incapacité permanente et de le comparer au risque commun à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille. On constate que le risque qu'un accident entraîne une incapacité temporaire ou une incapacité permanente est inversement proportionnel à la taille de l'entreprise. La particularité observée pour les accidents avec prévision d'incapacité permanente dans la taille 500-999 travailleurs a peu de signification compte tenu du nombre restreint de cas concernés (69 accidents)

Graphique 11 : Evaluation par taille d'entreprise, en fréquence relative du risque qu'un accident provoque une incapacité temporaire ou permanente dans le secteur de la construction - 2006



Le graphique 11 illustre clairement les conclusions reprises ci-dessus.

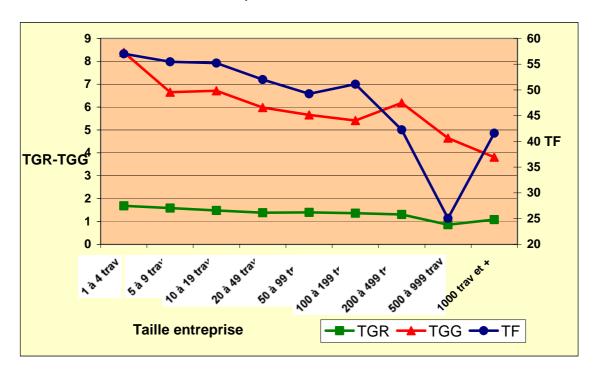
2.1.9 Le risque d'accident selon la taille de l'entreprise

Le calcul des taux de fréquence permet de rapporter avec précision le nombre des accidents du travail au volume de l'emploi exprimé en nombre d'heures d'exposition au risque. Le calcul du taux de gravité réel prend en compte le nombre de jours perdus en raison des accidents du travail. Le taux de gravité global prend quant à lui en compte, la somme des taux d'incapacité permanente prévue et le nombre de décès.

Tableau 22 : taux de fréquence et de gravité réel et global des accidents dans le secteur de la construction selon la taille de l'entreprise - 2006

Taille de l'entreprise	N heures expo au risque	AT suite	Décès	Jours perdus	Somme IP	TF	TGR	TGG
1 à 4 trav	45.065.570	2.569	9	75.958	3.127,51	57,01	1,69	8,39
5 à 9 trav	41.745.321	2.315	3	66.135	2.519,01	55,46	1,58	6,65
10 à 19 trav	41.570.968	2.295	4	61.708	2.497,12	55,21	1,48	6,71
20 à 49 trav	61.161.485	3.182	6	84.711	3.143,51	52,03	1,39	5,98
50 à 99 trav	34.238.872	1.686	2	47.885	1.743,50	49,24	1,40	5,66
100 à 199 trav	26.204.628	1.339	2	35.718	1.214,00	51,10	1,36	5,41
200 à 499 trav	25.302.423	1.069	6	33.103	1.044,00	42,25	1,31	6,18
500 à 999 trav	10.734.248	269	1	9.211	442,00	25,06	0,86	4,65
1000 trav et +	6.418.752	267	0	6.935	234,00	41,60	1,08	3,81
Total général	292.442.266	14.991	33	421.364	15.964,65	51,26	1,44	6,34

Graphique 12: Courbes des taux de fréquence et de gravité réel et global dans le secteur de la construction selon la taille de l'entreprise - 2006



2.1.10 Distribution géographique des victimes d'accidents

Les données de l'emploi fournies par l'O.N.S.S. (brochure beige), combinées à la nouvelle variable renseignant le lieu de résidence de la victime d'un accident du travail, permettent la réalisation des tableaux ci-dessous. Il convient de garder à l'esprit que l'on évoque ici le lieu de résidence de la victime, et non la localisation de son employeur ni encore moins celle des chantiers sur lesquels se sont produits les accidents.

Tableau 23 : Distribution en fréquences absolue et relative des accidents du travail selon leur suite et la province et la région de résidence de la victime et comparaison avec la distribution de l'emploi dans la construction selon la province de résidence du travailleur - 2006

Province de			Sui	te de l'a	ccident	1			То	tal	Emp	loi
résidence de la	Ö	SS		Γ		Р	۵	écès	10	lai	constructi	on 2006
victime	N	%	Ν	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Bruxelles - Brussel	263	3,6%	468	3,8%	133	5,1%	1	3,0%	865	3,9%	7.780,6	4,6%
Région Wallonne	2.171	29,4%	3.903	31,7%	1.101	41,8%	7	21,2%	7.182	32,1%	50.061,8	29,8%
Brabant Wallon	125	1,7%	202	1,6%	47	1,8%	0	0,0%	374	1,7%	3.597	2,1%
Hainaut	853	11,5%	1.511	12,3%	445	16,9%	5	15,2%	2.814	12,6%	19.289	11,5%
Liège	813	11,0%	1.418	11,5%	428	16,3%	1	3,0%	2.660	11,9%	16.426	9,8%
Luxembourg	111	1,5%	210	1,7%	42	1,6%	1	3,0%	364	1,6%	3.775	2,2%
Namur	269	3,6%	562	4,6%	139	5,3%	0	0,0%	970	4,3%	6.974	4,2%
Région Flamande	4789	64,8%	7667	62,2%	1355	51,5%	16	48,5%	13827	61,8%	106.806	63,6%
Antwerpen	1.348	18,2%	1.995	16,2%	332	12,6%	4	12,1%	3.679	16,4%	28.722	17,1%
Limburg	662	9,0%	1.205	9,8%	207	7,9%	5	15,2%	2.079	9,3%	15.846	9,4%
Oost-Vlaanderen	1.293	17,5%	1.963	15,9%	368	14,0%	4	12,1%	3.628	16,2%	27.836	16,6%
Vlaams-Brabant	407	5,5%	705	5,7%	171	6,5%	0	0,0%	1.283	5,7%	11.604	6,9%
West-Vlaanderen	1.079	14,6%	1.799	14,6%	277	10,5%	3	9,1%	3.158	14,1%	22.798	13,6%
Inconnu	168	2,3%	287	2,3%	44	1,7%	9	27,3%	508	2,3%	3.384	2,0%
Royaume	7.391	100%	12.325	100%	2.633	100%	33	100%	22.382	100%	168.032	100%

Les tableaux 23 et 24 aux données absolues identiques, mais dont les fréquences relatives ont été calculées dans un premier temps à la verticale et dans un second temps à l'horizontale, donnent une perception très différente de la distribution des accidents et de leur gravité selon la province de résidence de la victime.

Le premier tableau est à lire horizontalement et la confrontation des résultats doit se faire en regard du volume de l'emploi. Tandis que le second permet d'observer les variations de fréquence relative de chacune des suites des accidents en regard de la moyenne sur le royaume, voire de la moyenne régionale.

Tableau 24 : Distribution en fréquences absolue et relative des suites des accidents du travail selon la province et la région de résidence de la victime - 2006

Province de				Suite de l'	accident				Total	
résidence de la	C	SS		IT	II	Р	De	écès	100	aı
victime	Ν	%	N	%	N	%	Ν	%	N	%
Bruxelles - Brussel	263	30,4%	468	54,1%	133	15,4%	1	0,12%	865	100%
Région Wallonne	2.171	30,2%	3.903	54,3%	1.101	15,3%	7	0,10%	7.182	100%
Brabant Wallon	125	33,4%	202	54,0%	47	12,6%	0	0,00%	374	100%
Hainaut	853	30,3%	1.511	53,7%	445	15,8%	5	0,18%	2.814	100%
Liège	813	30,6%	1.418	53,3%	428	16,1%	1	0,04%	2.660	100%
Luxembourg	111	30,5%	210	57,7%	42	11,5%	1	0,27%	364	100%
Namur	269	27,7%	562	57,9%	139	14,3%	0	0,00%	970	100%
Région Flamande	4789	34,6%	7667	55,4%	1355	9,8%	16	0,12%	13.827	100%
Antwerpen	1.348	36,6%	1.995	54,2%	332	9,0%	4	0,11%	3.679	100%
Limburg	662	31,8%	1.205	58,0%	207	10,0%	5	0,24%	2.079	100%
Oost-Vlaanderen	1.293	35,6%	1.963	54,1%	368	10,1%	4	0,11%	3.628	100%
Vlaams-Brabant	407	31,7%	705	54,9%	171	13,3%	0	0,00%	1.283	100%
West-Vlaanderen	1.079	34,2%	1.799	57,0%	277	8,8%	3	0,09%	3.158	100%
Inconnu	168	33,1%	287	56,5%	44	8,7%	9	1,77%	508	100%
Royaume	7.391	33,0%	12.325	55,1%	2.633	11,8%	33	0,15%	22.382	100%

2.1.11 Le processus accidentel selon la classification SEAT

AVERTISSEMENT

Les variables étudiées sont les suivantes :

- le type de travail que la victime effectuait au moment de l'accident
- la dernière déviation par rapport à la normale qui a conduit à l'accident
- l'agent matériel lié à cette déviation
- le contact ou la modalité de la blessure
- Nature de la lésion (nomenclature en vigueur à partir de 2006)
- Siège de la lésion (nomenclature en vigueur à partir de 2006)

Dans ce chapitre, ne sont repris que les items regroupant au moins 1 % du total des accidents

Pour chacune des variables, les items apparaîtront classés par ordre décroissant dans un premier tableau selon les suites de l'accident et dans un second tableau reprenant la distribution en part relative des accidents pour lesquels une IPP est prévue ou ayant occasionné le décès de la victime, qui sont dénommés accidents avec IP ou mortels.

2.1.11.1 LE TYPE DE TRAVAIL

Par type de travail on entend l'activité générale, la tâche de la victime au moment de l'accident. Ceci concerne une description du type de travail, au sens large, c'est à dire la tâche que la victime effectuait sur une certaine période de temps jusqu'à l'instant de l'accident. Il ne s'agit pas de la profession de la victime, ni à l'inverse de son activité physique spécifique à l'instant même de l'accident.

Tableau 25: Distribution décroissante des types de travaux les plus fréquents lors de la survenance d'un accident de travail dans le secteur de la construction, leur suite et comparaison avec la distribution l'année antérieure - 2006

Type de travail	CSS	IT	ΙP	Décès	Tota	2006	2005
rype de travair	N	N	N	N	Ν	%	%
22 Construction nouvelle - bâtiment	1.164	2.629	571	5	4.369	19,5%	19,1%
24 Rénovation, réparation, addition, entretien - de tout type de construction	886	1.848	420	4	3.158	14,1%	15,4%
51 Mise en place, préparation, installation, montage, désassemblage, démontage	974	1.788	366	4	3.132	14,0%	13,5%
11 Production, transformation, traitement - de tout type	715	1.330	266	0	2.311	10,3%	8,5%
99 Autre type de travail, non listé dans cette classification	917	532	76	2	1.527	6,8%	4,0%
20 Terrassement, construction, entretien, démolition - non précisé	415	884	218	7	1.524	6,8%	9,9%
00 Inconnu	615	260	41	0	916	4,1%	3,1%
10 Production, transformation, traitement, stockage - de tout type - non précisé	296	415	86	3	800	3,6%	3,1%
52 Maintenance, réparation, réglage, mise au point	232	324	75	0	631	2,8%	3,7%
23 Construction nouvelle - ouvrages d'art, infrastructures, routes, ponts, barrages, ports	184	368	76	2	630	2,8%	2,7%
29 Autre type de travail connu du groupe 20 nda	148	393	69	0	610	2,7%	2,8%
61 Circulation y compris dans les moyens de transport	123	240	55	0	418	1,9%	2,0%
21 Terrassement	101	238	50	1	390	1,7%	1,7%
50 Travaux connexes aux tâches codées en 10, 20, 30 et 40 - non précisé	78	153	65	4	300	1,3%	1,3%
12 Stockage de tout type	82	192	25	0	299	1,3%	2,1%
59 Autre type de travail connu du groupe 50 nda	70	133	22	0	225	1,0%	1,3%
Total des principaux types de travaux	7.000	11.727	2.481	32	21.240	94,9%	94,2%
Total autres types de travaux	391	598	152	1	1.142	5,1%	5,8%
Total général	7.391	12.325	2.633	33	22.382	100,0%	100,0%

Sans surprise, ce sont les tâches les plus directement liées à la construction que l'on rencontre le plus souvent lors d'un accident du travail. Mais le secteur offre tout de même un regroupement très important des accidents sur les 4 premiers types de travaux. En effet, ces 4 types de travaux regroupent 57,9% de l'ensemble des accidents du secteur et 61,4 % des accidents avec prévision d'incapacité permanente. C'est aussi lors de ces 4 types de travaux que sont survenus 13 des 33 décès que le secteur a connu en 2005. Autre groupe notable de décès, les 7 décès survenus lors de travaux de terrassement.

La distribution des accidents les plus graves, ceux ayant entraîné une incapacité permanente ou un décès est reprise dans le tableau qui suit.

Tableau 26 : Distribution décroissante des types de travaux les plus fréquents lors de la survenance d'un accident de travail avec IP ou décès dans le secteur de la construction et comparaison avec la distribution l'année antérieure - 2006

Type de travail		evec IP ou s 2006	2005
		%	%
22 Construction nouvelle - bâtiment	576	21,6%	22,2%
24 Rénovation, réparation, addition, entretien - de tout type de construction	424	15,9%	15,5%
51 Mise en place, préparation, installation, montage, désassemblage, démontage	370	13,9%	12,3%
11 Production, transformation, traitement - de tout type	266	10,0%	7,0%
20 Terrassement, construction, entretien, démolition - non précisé	225	8,4%	11,4%
10 Production, transformation, traitement, stockage - de tout type - non précisé	89	3,3%	2,2%
23 Construction nouvelle - ouvrages d'art, infrastructures, routes, ponts, barrages, ports	78	2,9%	3,1%
99 Autre type de travail, non listé dans cette classification	78	2,9%	2,2%
52 Maintenance, réparation, réglage, mise au point	75	2,8%	3,8%
50 Travaux connexes aux tâches codées en 10, 20, 30 et 40 - non précisé	69	2,6%	2,1%
29 Autre type de travail connu du groupe 20 nda	69	2,6%	2,8%
61 Circulation y compris dans les moyens de transport	55	2,1%	2,4%
21 Terrassement	51	1,9%	1,7%
00 Inconnu	41	1,5%	1,6%
25 Démolition - de tout type de construction	31	1,2%	1,2%
Total des principaux types de travail	2.497	93,7%	91,5%
Total autres types de travail	169	6,3%	8,5%
Total	2.666	100,0%	100,0%

2.1.11.2 LA DERNIÈRE DÉVIATION

On entend par déviation, ce qui s'est déroulé d'anormal et qui a conduit à l'accident. Si plusieurs événements s'enchaînent, c'est la dernière déviation qui est enregistrée, celle qui survient au plus près dans le temps, du contact blessant.

Tableau 27 : Distribution décroissante des dernières déviations les plus fréquentes lors de la survenance d'un accident de travail dans le secteur de la construction, leur suite et comparaison avec la distribution l'année antérieure - 2006

Dernière déviation	CSS	IT	IP	Décès	Tota	2006	2005
Demiere deviation	N	N	N	N	N	%	%
44 Perte, totale ou partielle de contrôle d'objet, porté, déplacé, manipulé etc.	727	1.187	163	0	2.077	9,3%	9,0%
43 Perte, totale ou partielle de contrôle d'outil à main ou de la matière travaillée par l'outil	663	1.217	183	0	2.063	9,2%	9,0%
52 Glissade ou trébuchement avec chute, chute de personne - de plain-pied	492	1.208	281	0	1.981	8,9%	7,9%
64 Mouvements non coordonnés, gestes intempestifs, inopportuns	572	996	167	0	1.735	7,8%	9,2%
51 Chute de personne - de hauteur	317	903	458	12	1.690	7,6%	8,5%
33 Glissade, chute, effondrement d'agent matériel - supérieur	491	844	199	5	1.539	6,9%	7,6%
71 En soulevant, en portant, en se levant	296	564	122	0	982	4,4%	3,9%
24 Pulvérulent - génération de fumée, émission de poussières, particules	633	322	5	0	960	4,3%	3,9%
75 En marchant lourdement, faux pas, glissade - sans chute	229	587	116	0	932	4,2%	3,2%
99 Autre déviation non listée	356	412	59	0	827	3,7%	4,3%
Inconnu	263	379	85	3	730	3,3%	2,2%
32 Rupture, éclatement, causant des éclats	307	291	16	0	614	2,7%	3,4%
41 Perte, totale ou partielle de contrôle de machine ou de la matière travaillée par la machine	163	319	87	2	571	2,6%	2,5%
50 Glissade ou trébuchement avec chute, chute de personne - non précisé	149	313	103	0	565	2,5%	2,5%
63 En étant attrapé, entraîné, par quelque chose ou par son élan	192	307	64	1	564	2,5%	2,2%
35 Glissade, chute, effondrement d'agent matériel - de plain-pied	155	283	63	0	501	2,2%	2,4%
34 Glissade, chute, effondrement d'agent matériel - inférieur	78	236	86	1	401	1,8%	1,7%
30 Rupture, bris, éclatement, glissade, chute, effondrement d'agent matériel - non précisé	129	219	43	1	392	1,8%	1,2%
42 Perte, totale ou partielle de contrôle de moyen de transport - d'équipement de manutention	119	185	48	3	355	1,6%	1,6%
70 Mouvements du corps sous ou avec contrainte physique	81	157	48	0	286	1,3%	1,0%
40 Perte, totale ou partielle de contrôle de machine, moyen de transport - équipement de manutention, outil à main, objet, animal - non précisé	87	151	32	0	270	1,2%	1,3%
Total principales déviations	6.499	11.080	2.428	28	20.035	89,5%	88,5%
Total autres déviations	892	1.245	205	5	2.347	10,5%	11,5%
Total général	7.391	12.325	2.633	33	22.382	100,0%	100,0%

La classification des déviations montre une plus grande dispersion des déroulements anormaux que des types de travail. En effet, c'est sur 9 déviations différentes que sont groupés près de 62 % des accidents. Il convient aussi de relever le recul relatif notable des chutes de hauteur de près de 1% du total des accidents.

Tableau 28 : Distribution décroissante des dernières déviations les plus fréquentes lors de la survenance d'un accident de travail avec IP ou décès dans le secteur de la construction et comparaison avec la distribution l'année antérieure - 2006

Dernière déviation	Total AT a		2005
	N	%	%
51 Chute de personne - de hauteur	470	17,6%	18,6%
52 Glissade ou trébuchement avec chute, chute de personne - de plain-pied	281	10,5%	9,9%
33 Glissade, chute, effondrement d'agent matériel - supérieur	204	7,7%	8,3%
43 Perte, totale ou partielle de contrôle d'outil à main ou de la matière travaillée par l'outil	183	6,9%	6,9%
64 Mouvements non coordonnés, gestes intempestifs, inopportuns	167	6,3%	7,1%
44 Perte, totale ou partielle de contrôle d'objet, porté, déplacé, manipulé etc.	163	6,1%	5,7%
71 En soulevant, en portant, en se levant	122	4,6%	3,7%
75 En marchant lourdement, faux pas, glissade - sans chute	116	4,4%	3,7%
50 Glissade ou trébuchement avec chute, chute de personne - non précisé	103	3,9%	3,7%
41 Perte, totale ou partielle de contrôle de machine ou de la matière travaillée par la machine	89	3,3%	2,9%
Inconnu	88	3,3%	2,2%
34 Glissade, chute, effondrement d'agent matériel - inférieur	87	3,3%	3,1%
63 En étant attrapé, entraîné, par quelque chose ou par son élan	65	2,4%	2,3%
35 Glissade, chute, effondrement d'agent matériel - de plain-pied	63	2,4%	2,0%
99 Autre déviation non listée	59	2,2%	3,1%
42 Perte, totale ou partielle de contrôle de moyen de transport - d'équipement de manutention	51	1,9%	2,1%
70 Mouvements du corps sous ou avec contrainte physique	48	1,8%	1,2%
30 Rupture, bris, éclatement, glissade, chute, effondrement d'agent matériel - non précisé	44	1,7%	1,0%
40 Perte, totale ou partielle de contrôle de machine, moyen de transport - équipement de manutention, outil à main, objet, animal - non précisé	32	1,2%	2,0%
72 En poussant, en tractant	27	1,0%	1,0%
Total principales déviations	2.462	92,3%	90,5%
Total autres déviations	204	7,7%	9,5%
Total général	2.666	100,0%	100,0%

Si elles reculent en termes relatifs, les chutes de hauteur n'en représentent pas moins toujours la cause principale d'accident avec incapacité permanente ou décès. Il faut aussi relever que lorsqu'un travailleur chute, il a près d'une chance sur trois d'en conserver des séquelles ou de décéder. Par ailleurs, 12 des 33 décès sont liés à des chutes de hauteur. Ceci rappelle encore et toujours, la gravité de ce type d'accident.

A noter aussi la fréquence des chutes de plain-pied et des ensevelissements sous des objets qui chutent parmi les accidents graves.

2.1.11.3 L'AGENT MATERIEL LIÉ À LA DEVIATION

L'agent matériel lié à la déviation est constitué du principal agent matériel lié ou associé à l'événement déviant de la normale et ayant conduit à l'accident.

Tableau 29 : Distribution décroissante des agents matériels liés à la dernière déviation les plus fréquente lors de la survenance d'un accident de travail dans le secteur de la construction, leur suite et comparaison avec la distribution l'année antérieure - 2006

Agent matériel	CSS	IT	ΙP	Décès	Total	2006	2005
Agent materiel	N	N	N	N	Ν	%	%
14.00 Matériaux, objets, produits, éléments constitutifs de machines, bris, poussières	2.692	3.742	569	4	7.007	31,3%	31,5%
01.00 Bâtiments, constructions, surfaces - à niveau	984	2.096	512	3	3.595	16,1%	13,7%
02.00 Bâtiments, constructions, surfaces - en hauteur	649	1.619	571	12	2.851	12,7%	12,8%
06.00 Outils à main, non motorisés	600	949	103	0	1.652	7,4%	7,9%
00.00 Pas d'agent matériel ou pas d'information	367	548	125	1	1.041	4,7%	3,9%
07.00 Outils tenus ou guidé à la main, mécaniques	273	520	102	0	895	4,0%	4,6%
99.00 Autres agents matériels non listés dans cette classification	294	492	90	0	876	3,9%	4,4%
12.00 Véhicules terrestres	247	428	121	4	800	3,6%	3,4%
11.00 Dispositifs de convoyage, de transport et de stockage	240	412	100	5	757	3,4%	3,5%
08.00 Outils à main sans précision sur la motorisation	182	321	48	0	551	2,5%	2,7%
09.00 Machines et équipements - portables ou mobiles	155	252	78	0	485	2,2%	2,2%
03.00 Bâtiments, constructions, surfaces - en profondeur	124	210	54	0	388	1,7%	1,9%
10.00 Machines et équipements - fixes	103	192	62	3	360	1,6%	2,0%
17.00 Equipements de bureau et personnels, matériel de sport, armes, appareillage domestique	103	112	11	0	226	1,0%	0,9%
15.00 Substances chimiques, explosives, radioactives, biologiques	112	105	5	0	222	1,0%	1,1%
Total principaux agents matériels liés à la déviation	7.125	11.998	2.551	32	21.706	97,0%	96,5%
Total autres agents matériels liés à la déviation	266	327	82	1	676	3,0%	3,5%
Total	7.391	12.325	2.633	33	22.382	100,0%	100,0%

60 % des accidents et près de la moitié des accidents mortels impliquent 3 types d'agents matériels seulement.: les matériaux et les surfaces, de plain-pied ou en hauteur. Si l'on ajoute à la liste, les outils à mains non motorisés, ce sont 67% des accidents qui sont rencontrés.

Tableau 30 : Distribution décroissante des agents matériels liés à la dernière déviation les plus fréquents lors de la survenance d'un accident de travail avec IP ou décès dans le secteur de la construction et comparaison avec la distribution l'année antérieure - 2006

Agent matériel	Total AT a	2005	
-	N	%	%
02.00 Bâtiments, constructions, surfaces - en hauteur	583	21,9%	22,4%
14.00 Matériaux, objets, produits, éléments constitutifs de machines, bris, poussières	573	21,5%	20,1%
01.00 Bâtiments, constructions, surfaces - à niveau	515	19,3%	17,5%
00.00 Pas d'agent matériel ou pas d'information	126	4,7%	4,4%
12.00 Véhicules terrestres	125	4,7%	4,2%
11.00 Dispositifs de convoyage, de transport et de stockage	105	3,9%	4,5%
06.00 Outils à main, non motorisés	103	3,9%	4,9%
07.00 Outils tenus ou guidé à la main, mécaniques	102	3,8%	4,7%
99.00 Autres agents matériels non listés dans cette classification	90	3,4%	4,1%
09.00 Machines et équipements - portables ou mobiles	78	2,9%	3,0%
10.00 Machines et équipements - fixes	65	2,4%	2,2%
03.00 Bâtiments, constructions, surfaces - en profondeur	54	2,0%	2,1%
08.00 Outils à main sans précision sur la motorisation	48	1,8%	1,8%
Total principaux agents matériels liés à la déviation d'accidents avec IP ou décès	2.567	96,3%	95,9%
Total autres agents matériels liés à la déviation d'accidents avec IP ou décès	99	3,7%	4,1%
Total	2.666	100,0%	100,0%

Suite logique de notre constat précédent sur la dangerosité des chutes de hauteurs, les surfaces de circulation en hauteur remontent à la première place dans l'ordre de fréquence des accidents graves. Suivent dans ce trio de tête, les matériaux et les surfaces à niveau. Les autres agents matériels se rencontrent chacun beaucoup moins fréquemment.

2.1.11.4 LE CONTACT - MODALITÉ DE LA BLESSURE

Tableau 31 : Distribution décroissante des modalités de la blessure les plus fréquentes lors de la survenance d'un accident de travail dans le secteur de la construction, leur suite et comparaison avec la distribution l'année antérieure - 2006

Modalité de la blessure	CSS	IT	ΙP	Décès	Total	2006	2005
Modalite de la blessure	N	N	Ν	Ν	Ν	%	%
31 Mouvement vertical, écrasement sur, contre (résultat d'une chute)	711	2.008	809	12	3.540	15,8%	15,3%
71 Contrainte physique - sur le système musculo-squelettique	489	1.326	321	0	2.136	9,5%	9,8%
42 Heurt - par objet qui chute	559	1.197	241	7	2.004	9,0%	8,4%
51 Contact avec agent matériel coupant	499	1.072	147	0	1.718	7,7%	7,9%
53 Contact avec agent matériel dur ou rugueux	609	959	134	1	1.703	7,6%	7,8%
99 Autre contact - Modalité de la blessure non listé dans cette classification	725	645	124	1	1.495	6,7%	4,8%
Inconnu	754	372	67	0	1.193	5,3%	4,1%
63 Coincement, écrasement - entre	277	664	114	1	1.056	4,7%	5,3%
41 Heurt - par objet projeté	429	412	47	0	888	4,0%	5,4%
32 Mouvement horizontal, écrasement sur, contre	181	410	86	1	678	3,0%	3,5%
50 Contact avec agent matériel coupant, pointu, dur, rugueux - non précisé	183	337	46	1	567	2,5%	1,9%
16 Contact avec des substances dangereuses - sur ou à travers la peau ou les yeux	309	233	5	0	547	2,4%	2,1%
52 Contact avec agent matériel pointu	211	319	16	0	546	2,4%	2,8%
70 Contrainte physique du corps, contrainte psychique - non précisé	110	298	80	0	488	2,2%	1,9%
30 Ecrasement en mouvement vertical ou horizontal sur, contre un objet immobile (victime en mouvement)- non précisé	105	279	58	1	443	2,0%	1,6%
40 Heurt par objet en mouvement, collision avec - non précisé	137	186	46	0	369	1,6%	2,1%
59 Autre Contact - Modalité de la blessure connue du groupe 50 nlcd	171	170	24	0	365	1,6%	2,2%
19 Autre Contact - Modalité de la blessure connue du groupe 10 nlcd	135	130	24	0	289	1,3%	1,4%
39 Autre contact - Modalité blessure connue du groupe 30 nlcd	74	173	35	1	283	1,3%	1,2%
43 Heurt - par objet en balancement	114	134	15	0	263	1,2%	1,2%
62 Coincement, écrasement - sous	62	155	35	0	252	1,1%	1,6%
Total principaux modes de contact blessant	6.844	11.479	2.474	26	20.823	93,0%	92,3%
Total autres modes de contact blessant	547	846	159	7	1.559	7,0%	7,7%
Total	7.391	12.325	2.633	33	22.382	100,0%	100,0%

Près de 16% des blessures sont le fait de chutes. Il faut tenir compte qu'ici l'item reprend tous les types de chutes de plain-pied ou de hauteur. Ensuite, arrivent les blessures par contraintes sur le système musculo-squelettique, c'est à dire lors d'efforts, de soulèvement de charge par exemple. Il faut aussi relever que si l'on additionne les différentes modalités de blessure qui sont associées à un contact quelconque avec un objet, on totalise près de 45 % des accidents.

Tableau 32 : Distribution décroissante des modalités de blessure les plus fréquentes lors de la survenance d'un accident de travail avec IP ou décès dans le secteur de la construction et comparaison avec la distribution l'année antérieure - 2006

Modalité de la blessure		avec IP els 2006	2005
	N	%	%
31 Mouvement vertical, écrasement sur, contre (résultat d'une chute)	821	30,8%	29,3%
71 Contrainte physique - sur le système musculo-squelettique	321	12,0%	13,0%
42 Heurt - par objet qui chute	248	9,3%	7,9%
51 Contact avec agent matériel coupant	147	5,5%	5,4%
53 Contact avec agent matériel dur ou rugueux	135	5,1%	5,4%
99 Autre contact - Modalité de la blessure non listé dans cette classification	125	4,7%	4,4%
63 Coincement, écrasement - entre	115	4,3%	5,6%
32 Mouvement horizontal, écrasement sur, contre	87	3,3%	3,5%
70 Contrainte physique du corps, contrainte psychique - non précisé	80	3,0%	2,1%
Inconnu	67	2,5%	2,3%
30 Ecrasement en mouvement vertical ou horizontal sur, contre un objet immobile (victime en mouvement)- non précisé	59	2,2%	1,9%
41 Heurt - par objet projeté	47	1,8%	1,9%
50 Contact avec agent matériel coupant, pointu, dur, rugueux - non précisé	47	1,8%	1,7%
40 Heurt par objet en mouvement, collision avec - non précisé	46	1,7%	1,5%
44 Heurt - par objet y compris les véhicules - en rotation, mouvement, déplacement	37	1,4%	1,2%
39 Autre contact - Modalité blessure connu du groupe 30 nlcd	36	1,4%	1,2%
62 Coincement, écrasement - sous	35	1,3%	1,8%
Total principaux contacts blessant lors d'AT avec IP ou décès	2.453	92,0%	90,1%
Total autres contacts blessant lors d'AT avec IP ou décès	213	8,0%	9,9%
Total	2.666	100,0%	100,0%

Sans surprise, les chutes occasionnent le plus grand nombre d'accidents considérés comme graves. Mais, il importe de souligner la fréquence des séquelles d'accidents résultant d'efforts, qui arrivent en deuxième position. On peut encore relever que les contacts divers avec des objets engendrent de manière groupée près de 35 % des accidents graves.

2.1.11.5 LES NATURES DE BLESSURES

Tableau 33 : Distribution décroissante des natures de blessure les plus fréquentes lors de la survenance d'un accident de travail dans le secteur de la construction et leur suite - 2006

Nature de la blessure	CSS	IT	ΙP	Décès	То	tal
Nature de la Diessure	N	N	N	N	N	%
11 Blessures superficielles	1.709	2.341	213	0	4.263	19,0%
10 Plaies et blessures superficielles	1.244	1.515	118	2	2.879	12,9%
32 Entorses et foulures	669	1.698	363	0	2.730	12,2%
12 Plaies ouvertes	895	1.415	138	1	2.449	10,9%
30 Luxations, entorses et foulures	336	1.102	204	0	1.642	7,3%
20 Fractures osseuses	221	496	573	5	1.295	5,8%
110 Chocs	371	548	87	0	1.006	4,5%
50 Commotions et traumatismes internes	289	584	93	1	967	4,3%
999 Autres blessures déterminées non classées sous d'autres rubriques	443	411	87	5	946	4,2%
Inconnus	359	412	128	4	903	4,0%
52 Traumatismes internes	136	275	63	3	477	2,1%
39 Autres types de luxations, d'entorses et de foulures	93	303	65	0	461	2,1%
21 Fractures fermées	72	180	179	0	431	1,9%
19 Autres types de plaies et de blessures superficielles	127	187	16	1	331	1,5%
31 Luxations et sub-luxations	67	180	52	0	299	1,3%
Total principales natures de blessures	7.031	11.647	2.379	22	21.079	94,2%
Total autres natures de blessures	360	678	254	11	1.303	5,8%
Total	7.391	12.325	2.633	33	22.382	100,0%

Les plaies et contusions - écrasements représentent à elles seules 44 % des accidents. Si l'on y adjoint les entorses, le score atteint près de 67% des accidents, ce qui dénote de l'important regroupement des natures de lésions. Il faut relever la très haute fréquence de natures de lésions apparemment relativement bénignes, comme les contusions, entorses et traumatismes superficiels qui constituent près de 45% de l'ensemble des accidents.

Tableau 34 : Distribution décroissante des natures de blessure les plus fréquentes lors de la survenance d'un accident de travail avec IP ou décès dans le secteur de la construction - 2006

Nature de la blessure	Total AT avec IP ou mortels			
	N	%		
20 Fractures osseuses	578	21,7%		
32 Entorses et foulures	363	13,6%		
11 Blessures superficielles	213	8,0%		
30 Luxations, entorses et foulures	204	7,7%		
21 Fractures fermées	179	6,7%		
12 Plaies ouvertes	139	5,2%		
Inconnus	132	5,0%		
10 Plaies et blessures superficielles	120	4,5%		
50 Commotions et traumatismes internes	94	3,5%		
999 Autres blessures déterminées non classées sous d'autres rubriques	92	3,5%		
110 Chocs	87	3,3%		

Nature de la blessure	Total AT avec IP o mortels		
	N	%	
52 Traumatismes internes	66	2,5%	
39 Autres types de luxations, d'entorses et de foulures	65	2,4%	
120 blessures multiples	52	2,0%	
31 Luxations et sub-luxations	52	2,0%	
13 Plaies avec pertes de substances	36	1,4%	
22 Fractures ouvertes	33	1,2%	
29 Autres types de fractures osseuses	26	1,0%	
Total principales natures de blessures d'accidents avec IP ou décès	2.531	94,9%	
Total autres natures de blessures d'accidents avec IP ou décès	135	5,1%	
Total	2.666	100,0%	

L'analyse des accidents graves quant à elle montre que les fractures représentent près de 30% des accidents avec séquelles. Un travailleur victime de fracture court ainsi 43 % de risque d'en conserver des séquelles ou d'en décéder. Si l'on ajoute aux fractures, les entorses et foulures ont regroupe près de 50 % des accidents.

2.1.11.6 <u>LES LOCALISATIONS DE BLESSURES</u>

Tableau 35 : Distribution décroissante des natures de blessure les plus fréquentes lors de la survenance d'un accident de travail dans le secteur de la construction et leur suite - 2006

Localisation de la blessure	CSS	IT	ΙP	Décès	To	tal
Localisation de la biessure	N	N	N	N	N	%
54 Doigt (s)	1.255	2.561	455	0	4.271	19,1%
62 Jambe, y compris genou	601	1.250	382	0	2.233	10,0%
13 Oeil/yeux	1.326	751	15	0	2.092	9,3%
53 Mains	461	1.010	150	0	1.621	7,2%
64 Pied	331	933	213	0	1.477	6,6%
63 Cheville	326	949	168	0	1.443	6,4%
52 Bras, y compris coude	291	546	154	0	991	4,4%
55 Poignet	253	563	170	0	986	4,4%
30 Dos, y compris colonne vertébrale et vertèbres du dos	183	487	127	1	798	3,6%
99 Autres parties du corps blessées	310	295	84	5	694	3,1%
41 Cage thoracique, côtes y compris omoplates et articulations	167	466	54	1	688	3,1%
51 Epaule et articulations de l'épaule	159	331	155	0	645	2,9%
78 Multiples endroits du corps affectés	130	345	140	3	618	2,8%
31 Dos, y compris colonne vertébrale et vertèbres du dos	150	337	75	0	562	2,5%
10 Tête, sans autre spécification	207	195	16	3	421	1,9%
12 Zone faciale	227	160	15	1	403	1,8%
11 Tête (caput), cerveau, nerfs crâniens et vaisseaux cérébraux	185	147	23	9	364	1,6%
Inconnu	146	162	51	2	361	1,6%
65 Orteil(s)	70	134	25	0	229	1,0%
15 Dentition	185	26	4	0	215	1,0%

Localisation de la blessure	CSS	IT	ΙP	Décès	То	tal
Localisation de la biessure	N	N	Ν	N	Ν	%
Principales localisations de blessures	6.963	11.648	2.476	25	21.112	94,3%
Autres localisations de blessures	428	677	157	8	1.270	5,7%
Total	7.391	12.325	2.633	33	22.382	100,0%

Ce sont les extrémités des membres qui sont les premières victimes des accidents du travail dans la construction. Mais ce sont les lésions aux sièges multiples et au crâne qui occasionnent le plus de décès. Nous avons réalisé, pour une meilleure visualisation, un regroupement plus sommaire des lésions pour les sièges principaux.

Graphique 13: Localisation des blessures

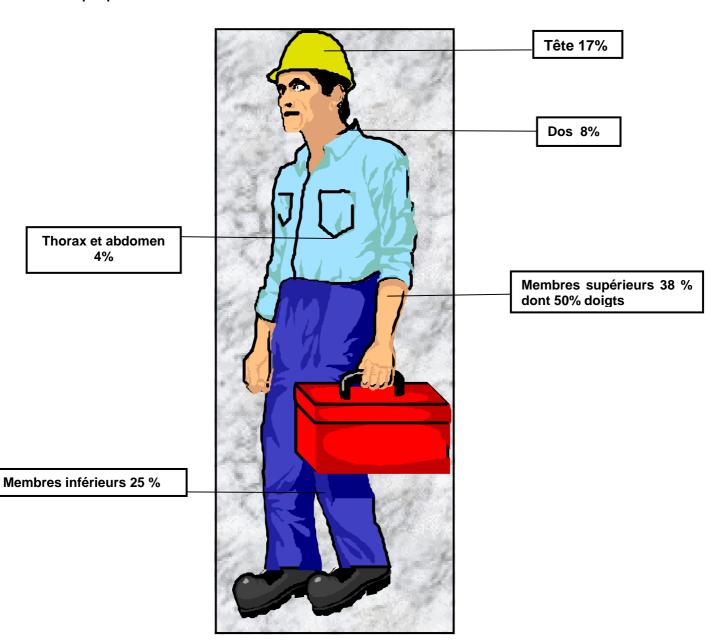


Tableau 36 : Distribution décroissante des natures de blessure les plus fréquentes lors de la survenance d'un accident de travail avec IP ou décès dans le secteur de la construction - 2006

Localisation de la blessure	Total AT a	
Ecodification do la bioccuro	N	%
54 Doigt(s)	455	17,1%
62 Jambe, y compris genou	382	14,3%
64 Pied	213	8,0%
55 Poignet	170	6,4%
63 Cheville	168	6,3%
51 Epaule et articulations de l'épaule	155	5,8%
52 Bras, y compris coude	154	5,8%
53 Mains	150	5,6%
78 Multiples endroits du corps affectés	143	5,4%
30 Dos, y compris colonne vertébrale et vertèbres du dos	128	4,8%
99 Autres parties du corps blessées	89	3,3%
31 Dos, y compris colonne vertébrale et vertèbres du dos	75	2,8%
41 Cage thoracique, côtes y compris omoplates et articulations	55	2,1%
Inconnu	53	2,0%
39 Autres parties du dos	36	1,4%
11 Tête (caput), cerveau, nerfs crâniens et vaisseaux cérébraux	32	1,2%
Principales localisations de blessures lors d'AT avec IP ou décès	2.458	92,2%
Autres localisations de blessures lors d'AT avec IP ou décès	208	7,8%
Total général	2.666	100,0%

Les accidents qui laissent des séquelles ont un ordre de fréquence quelque peu différent. Cet ordre accentue encore l'importance des lésions aux membres. Il faut arriver aux 9^{ème} et 10^{ème} positions pour trouver les lésions aux sièges multiples avant de voir apparaître les lésions thoraciques et crâniennes.

2.2 Nombre d'accidents par sous - secteur d'activités et leurs suites

Avertissement

Dans ce chapitre, sont repris la totalité des sous-secteurs de la construction quelle que soit leur importance tant en volume de travail qu'en nombre d'accidents du travail.

Comme pour les tableaux précédents, ne sont pris en compte dans ce chapitre que les accidents survenus sur les lieux du travail.

Depuis 2005, la banque de données du FAT est en mesure de présenter les résultats selon la classification NACE en 5 positions, ce qui affine encore les analyses. Les résultats de 2006 seront dès lors présentés en 5 positions, tandis que les tableaux reprenant plusieurs années resteront libellés en code NACE 4 positions.

2.2.1 Nombre d'accidents par sous-secteurs d'activités et leurs suites

Tableau 37 : Fréquences absolue et relative des accidents du travail et de leurs suites dans les soussecteurs de la construction en Nace 5 positions - 2006

		S	uite de	l'accide	ent	Total		Emploi construction 2006	
Nace 5 positions	Secteur d'activité		IT	IP	Décès	10			
•		N	Z	Z	N	Z	%	%	
45111	Démolition d'immeubles	53	88	22	2	165	0,7%	0,6%	
45112	Terrassement	125	223	68	2	418	1,9%	2,4%	
45120	forages et sondages	6	21	2	0	29	0,1%	0,2%	
45211	Construction de maisons individuelles	1132	2526	550	5	4213	18,8%	17,8%	
45212	Construction d'autres immeubles résidentiels et d'immeubles de bureau	241	356	77	1	675	3,0%	3,6%	
45213	Construction de bâtiments d'usage industriel, commercial ou agricole	567	811	179	5	1562	7,0%	6,5%	
45214	Construction de tunnels, ponts, viaducs et similaires	43	64	12	0	119	0,5%	0,5%	
45215	Réalisation de canalisations à longue distance, construction de réseaux de télécommunication, construction de lignes de transport d'énergie	221	337	75	2	635	2,8%	3,5%	
45220	Réalisation de charpentes et de couvertures	321	861	219	4	1405	6,3%	4,7%	
45230	Construction d'autoroutes, de routes, d'aérodromes et d'installations sportives	593	872	177	2	1644	7,3%	8,7%	
45241	Travaux de dragage	89	60	16	1	166	0,7%	0,9%	
45242	Autres travaux maritimes et fluviaux	42	94	10	0	146	0,7%	0,6%	
45250	Autres travaux de construction spécialisés	706	983	254	2	1945	8,7%	7,9%	
45310	Travaux d'installation électrique	669	948	174	0	1791	8,0%	9,5%	
45320	Travaux d'isolation	95	82	18	0	195	0,9%	1,2%	
45331	Installation de systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation	532	851	149	1	1533	6,8%	•	
45332	Autres travaux de plomberie	127	227	34	0	388	1,7%	1,7%	
45340	Autres travaux d'installation	206	182	52	1	441	2,0%		
45410	Plâtrerie	162	329	74	0	565	2,5%	1,9%	
45421	Menuiserie en bois ou en matières plastiques	755	1284	229	3	2271	10,1%	8,2%	
45422	Menuiserie métallique	179	298	49	0	526	2,4%		
45431	Pose de carrelage	102	177	45	0	324	1,4%	1,7%	
45432	Pose de revêtements de sols en bois ou en d'autres matériaux	20	45	15	0	80	0,4%	0,4%	
45441	Peinture	192	279	63	1	535	2,4%	3,9%	
45442	Vitrerie	90	128	20	0	238	1,1%	0,8%	
45450	Autres travaux de finition	78	130	37	0	245	1,1%	1,1%	
45500	Location avec opérateur de matériel de construction	45	69	13	1	128	0,6%	0,6%	
	Total construction	7391	12325	2633	33	22382	100 %	100 %	

Ce tableau permet d'effectuer une observation fine de la distribution des accidents et en particulier des accidents avec prévision d'incapacité permanente et des accidents mortels selon les sous - secteurs d'activité au sein de la construction.

Ainsi, si le NACE 4521 reste le principal secteur représenté parmi les accidents avec 32.1% des AT et 11 des 33 décès du secteur. A l'intérieur de ce secteur en 4 positions, les accidents se localisent essentiellement au sein de la construction de maisons individuelles-45211 (18.8% des AT et 5 décès) et de la construction de bâtiments industriels-45213 (7% des AT et 5 décès).

La mise en parallèle de la fréquence relative des accidents par secteurs avec la part du secteur dans le volume de l'emploi au sein de la construction permet d'évaluer aisément si un secteur est sur ou sous - représenté dans le volume des accidents du travail. Quelques secteur sont plus ou moins largement sur-représentés, parmi ceux-ci, les secteurs 45211, 45213, 45220, 45250, 45421 et 45422. De nombreux autres sous - secteurs sont heureusement sous-représentés par rapport à leur importance en terme d'emploi dans le secteur de la construction.

Tableau 38: Comparaison des fréquences relatives des accidents du travail selon les sous-secteurs de la construction en NACE en 5 positions - 2005 et 2006

Nace 5	Secteur d'activité	Anne	ée
positions		2005	2006
45111	Démolition d'immeubles	0,7%	0,7%
45112	Terrassement	1,8%	1,9%
45120	forages et sondages	0,2%	0,1%
45211	Construction de maisons individuelles	18,9%	18,8%
45212	Construction d'autres immeubles résidentiels et d'immeubles de bureau	3,0%	3,0%
45213	Construction de bâtiments d'usage industriel, commercial ou agricole	6,9%	7,0%
45214	Construction de tunnels, ponts, viaducs et similaires	0,6%	0,5%
45215	Réalisation de canalisations à longue distance, construction de réseaux de télécommunication, construction de lignes de transport d'énergie	2,8%	2,8%
45220	Réalisation de charpentes et de couvertures	6,1%	6,3%
45230	Construction d'autoroutes, de routes, d'aérodromes et d'installations sportives	7,6%	7,3%
45241	Travaux de dragage	0,7%	0,7%
45242	Autres travaux maritimes et fluviaux	0,8%	0,7%
45250	Autres travaux de construction spécialisés	8,2%	8,7%
45310	Travaux d'installation électrique	8,2%	8,0%
45320	Travaux d'isolation	1,0%	0,9%
45331	Installation de systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation	7,0%	6,8%
45332	Autres travaux de plomberie	1,8%	1,7%
45340	Autres travaux d'installation	1,9%	2,0%
45410	Plâtrerie	2,3%	2,5%
45421	Menuiserie en bois ou en matières plastiques	9,9%	10,1%
45422	Menuiserie métallique	2,2%	2,4%
45431	Pose de carrelage	1,5%	1,4%
45432	Pose de revêtements de sols en bois ou en d'autres matériaux	0,4%	0,4%
45441	Peinture	2,7%	2,4%
45442	Vitrerie	1,3%	1,1%

Nace 5 positions	Secteur d'activité	Année		
	Sected d'activité	2005	2006	
45450	Autres travaux de finition	1,0%	1,1%	
45500	Location avec opérateur de matériel de construction	0,6%	0,6%	
	100%	100%		

La comparaison de la part relative de chaque sous secteur au sein des accidents du travail dans la construction montre une relative stabilité de la répartition.

2.2.2 Indicateurs de fréquence et de gravité

L'analyse des deux tableaux qui suivent nécessite de conserver en mémoire quelques remarques relatives aux taux.

Les taux ont été calculés pour tous les secteurs, quelle que soient leur taille et le nombre des accidents qui y sont survenus; Il convient de rester très prudent avec les petits secteurs où la survenance d'un accident grave (incapacité permanente importante ou décès) a un impact plus important sur le taux de gravité global que ce n'est le cas pour les entreprises de plus grandes taille. L'impact de ces variations liées aux petits nombres est particulièrement frappant dans le tableau 41, qui compare les évolutions des taux de fréquence et de gravité global et réel sur les 2 dernières années.

Tableau 39: Indicateurs de fréquence et de gravité réel et global par sous secteur d'activité de la construction en Nace 5 positions - 2006

Nace 5 positions	Secteur d'activité	N heures d'exposition au risque	N AT avec suites	N Décès	N jours IT perdus	Somme des IP	T.F.	T.G.R.	T.G.G
45111	Démolition d'immeubles	1.722.561	112	2	3993	166	65,02	2,32	18,25
45112	Terrassement	7.023.976	293	2	9231	377	41,71	1,31	7,48
45120	forages et sondages	518.117	23	0	336	5	44,39	0,65	1,37
45211	Construction de maisons individuelles	52.026.995	3.081	5	89783	3330,01	59,22	1,73	7,25
45212	Construction d'autres immeubles résidentiels et d'immeubles de bureau	10.581.354	434	1	14970	406	41,02	1,41	5,00
45213	Construction de bâtiments d'usage industriel, commercial ou agricole	19.067.666	995	5	28080	1024,5	52,18	1,47	7,47
45214	Construction de tunnels, ponts, viaducs et similaires	1.374.011	76	0	2745	41	55,31	2,00	4,24
45215	Réalisation de canalisations à longue distance, construction de réseaux de télécommunication, construction de lignes de transport d'énergie	10.380.407	414	2	14565	443,5	39,88	1,40	6,05
45220	Réalisation de charpentes et de couvertures	13.825.285	1.084	4	32929	1430,01	78,41	2,38	12,31
45230	Construction d'autoroutes, de routes, d'aérodromes et d'installations sportives	25.516.735	1.051	2	29057	975	41,19	1,14	4,59
45241	Travaux de dragage	2.638.220	77	1	2924	145	29,19	1,11	8,07
45242	Autres travaux maritimes et	1.738.816	104	0	2697	49	59,81	1,55	3,66

	fluviaux								
45250	Autres travaux de construction spécialisés	23.098.780	1.239	2	39494	1910,51	53,64	1,71	8,56
45310	Travaux d'installation électrique	27.664.406	1.122	0	26707	1169	40,56	0,97	4,13
45320	Travaux d'isolation	3.519.889	100	0	3218	85	28,41	0,91	2,73
45331	Installation de systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation	19.791.237	1.001	1	22195	768,1	50,58	1,12	4,41
45332	Autres travaux de plomberie	4.927.542	261	0	5697	199	<i>52,97</i>	1,16	4,19
45340	Autres travaux d'installation	7.424.529	235	1	5629	231,5	31,65	0,76	4,11
45410	Plâtrerie	5.567.801	403	0	11557	426	<i>72,38</i>	2,08	7,81
45421	Menuiserie en bois ou en matières plastiques	23.905.752	1.516	3	39152	1373,51	63,42	1,64	6,89
45422	Menuiserie métallique	5.561.257	347	0	7109	237,51	62,40	1,28	4,48
45431	Pose de carrelage	4.915.220	222	0	6103	222,5	<i>45,17</i>	1,24	4,64
45432	Pose de revêtements de sols en bois ou en d'autres matériaux	1.244.699	60	0	2381	111	48,20	1,91	8,60
45441	Peinture	11.302.628	343	1	9804	407	30,35	0,87	4,23
45442	Vitrerie	2.217.043	148	0	3316	166	66,76	1,50	7,11
45450	Autres travaux de finition	3.121.407	167	0	5257	218	53,50	1,68	6,92
45500	Location avec opérateur de matériel de construction	1.680.844	83	1	2435	48	49,38	1,45	8,05
	Total construction	292.442.266	14.991	33	421364	15964,65	<i>51,26</i>	1,44	6,38

Cette première présentation en NACE 5 positions permet de constater qu'au sein même des secteurs anciennement regroupés en 4 positions, d'importantes disparités peuvent apparaître. C'est le cas du secteur de la démolition et des terrassements, des travaux de construction, de la plomberie ou encore de la peinture et vitrerie.

Le trio de tête des secteurs en NACE 5 positions pour les taux de fréquence est composé en ordre décroissant du secteur des charpentes et couvertures -45220-, de la plâtrerie - 45410, et de la vitrerie - 45442. Pour ce qui est du taux de gravité global (qui prend le mieux en compte les accidents mortels), on retrouve en ordre décroissant, la démolition - 45111, la réalisation de charpentes et couvertures - 45220 -, le revêtement de sols en bois - 45432.

Tableau 40 : Evolution des indicateurs de fréquence et de gravité réel et global par sous-secteur d'activité dans la construction en NACE 5 positions - 2005 et 2006

Nace 5	Secteur d'activité	Taux de fréquence		Taux de g	ravité réel	Taux de gravité global	
positions		2005	2006	2005	2006	2005	2006
45111	Démolition d'immeubles	74,16	65,02	2,49	2,32	16,86	18,25
45112	Terrassement	41,35	41,71	1,37	1,31	7,06	7,48
45120	forages et sondages	48,28	44,39	1,66	0,65	3,39	1,37
45211	Construction de maisons individuelles	59,16	59,22	1,92	1,73	7,83	7,25
45212	Construction d'autres immeubles résidentiels et d'immeubles de bureau	40,00	41,02	1,24	1,41	7,15	5,00
45213	Construction de bâtiments d'usage industriel, commercial ou agricole	49,01	52,18	1,41	1,47	6,56	7,47

Nace 5	Secteur d'activité	Taux de fro	équence	Taux de g	ravité réel	Taux de gravité global		
positions		2005	2006	2005	2006	2005	2006	
45214	Construction de tunnels, ponts, viaducs et similaires	64,87	55,31	2,49	2,00	8,30	4,24	
45215	Réalisation de canalisations à longue distance, construction de réseaux de télécommunication, construction de lignes de transport d'énergie	41,43	39,88	1,37	1,40	7,61	6,05	
45220	Réalisation de charpentes et de couvertures	71,93	78,41	2,11	2,38	10,21	12,31	
45230	Construction d'autoroutes, de routes, d'aérodromes et d'installations sportives	44,02	41,19	1,23	1,14	5,15	4,59	
45241	Travaux de dragage	32,71	29,19	0,98	1,11	3,02	8,07	
45242	Autres travaux maritimes et fluviaux	72,24	59,81	1,39	1,55	3,44	3,66	
45250	Autres travaux de construction spécialisés	52,22	53,64	1,64	1,71	8,01	8,56	
45310	Travaux d'installation électrique	42,28	40,56	0,95	0,97	4,18	4,13	
45320	Travaux d'isolation	37,45	28,41	1,29	0,91	5,77	2,73	
45331	Installation de systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation	51,55	50,58	1,19	1,12	4,92	4,41	
45332	Autres travaux de plomberie	55,24	52,97	1,29	1,16	6,18	4,19	
45340	Autres travaux d'installation	31,25	31,65	0,83	0,76	3,10	4,11	
45410	Plâtrerie	67,98	72,38	1,92	2,08	6,55	7,81	
45421	Menuiserie en bois ou en matières plastiques	60,86	63,42	1,49	1,64	5,74	6,89	
45422	Menuiserie métallique	52,39	62,40	1,23	1,28	4,50	4,48	
45431	Pose de carrelage	44,59	45,17	1,30	1,24	3,84	4,64	
45432	Pose de revêtements de sols en bois ou en d'autres matériaux	51,16	48,20	1,30	1,91	4,24	8,60	
45441	Peinture	31,93	30,35	0,96	0,87	3,75	4,23	
45442	Vitrerie	78,47	66,76	1,52	1,50	4,07	7,11	
45450	Autres travaux de finition	48,50	53,50	1,56	1,68	7,75	6,92	
45500	Location avec opérateur de matériel de construction	48,43	49,38	1,29	1,45	4,20	8,05	
	Total construction	51,07	51,26	1,45	1,44	6,29	6,38	

Ce dernier tableau reprend les taux regroupés en NACE 5 positions afin de rendre compte de l'évolution sur les 2 dernières années.

D'importantes disparités apparaissent, nous renouvelons à ce propos notre avertissement sur les variations dans les petits secteurs, tant en terme de nombre d'heures d'exposition au risque que de nombre d'accidents et en particulier d'accidents avec prévision d'incapacité permanente ou à fortiori mortels.

TABLE DES MATIERES

Préambule		
Définitions préalables		2
1 Vue générale		3
1.1 Evolution du nombre	d'accidents dans le secteur de la construction de	1997 à 2006
	nble du secteur privé	
	nées relatives au secteur de la construction depui	
	·	
2.1 Le secteur de la cons	truction en général	9
2.1.1 L'heure de l'accio	ent	10
2.1.2 Le jour de l'accide	ent	11
2.1.3 Le mois de l'accid	dent	12
2.1.4 Le genre de la vio	ctime	14
2.1.5 L'âge de la victim	e	14
2.1.6 La génération de	s victimes	16
2.1.7 L'ancienneté de l	a victime	17
	eprise	
	ent selon la taille de l'entreprise	
2.1.10 Distribution géog	raphique des victimes d'accidents	22
2.1.11 Le processus acc	cidentel selon la classification SEAT	23
2.1.11.1 Le type de tr	avail	24
	déviation	
	riel lié à la deviation	
	modalité de la blessure	
	e blessures	
	ions de blessures	
	ar sous - secteur d'activités et leurs suites	
	nts par sous-secteurs d'activités et leurs suites	
2.2.2 Indicateurs de fré	quence et de gravité	38